

Rapport d'activités

**2023**

Assemblée générale du 25 juin 2024





# L'édito

Les enjeux de l'énergie et de l'eau s'invitent dans l'équation — déjà complexe — du ZAN, alors que les trajectoires de sobriété doivent être déclinées à toutes les échelles : fin 2024 pour les Sradet, début 2027 pour les SCoT et début 2028 pour les PLU(i). Quel territoire peut aujourd'hui prétendre s'engager dans la sobriété foncière sans se coordonner avec ses voisins ? Comment penser la transition énergétique sans s'accorder entre collectivités ? Quelle autre solution que de discuter de notre destin commun pour utiliser au mieux les ressources, comme celle de l'eau, parfois abondante au pied des Pyrénées et si rare à quelques kilomètres de là ?

Chacun des membres de l'agence est accompagné afin de faire progresser les échanges et les partenariats. Ce n'est pas un hasard si en 2023 les démarches de coopération du Dialogue métropolitain de Toulouse et de l'interscot du grand bassin toulousain ont remobilisé. Face aux difficultés qui percutent nos territoires et à la raréfaction des ressources, ces initiatives sont aujourd'hui et pour les années à venir des espaces de discussions fructueuses entre élus et techniciens de collectivités. Leur nature informelle et non réglementaires permet de poser des bases communes, qui irriguent les projets de chaque collectivité de l'aire métropolitaine de Toulouse dans la recherche d'un nouvel équilibre entre capacité et besoin d'accueil.

L'agence est à vos côtés pour expérimenter, innover et réussir les projets au service des habitants. En ces temps d'incertitude, les solidarités humaines comme territoriales sont plus que nécessaires.

**Annette Laigneau**, présidente

**Yann Cabrol**, directeur général



# Sommaire

## L'AGENCE

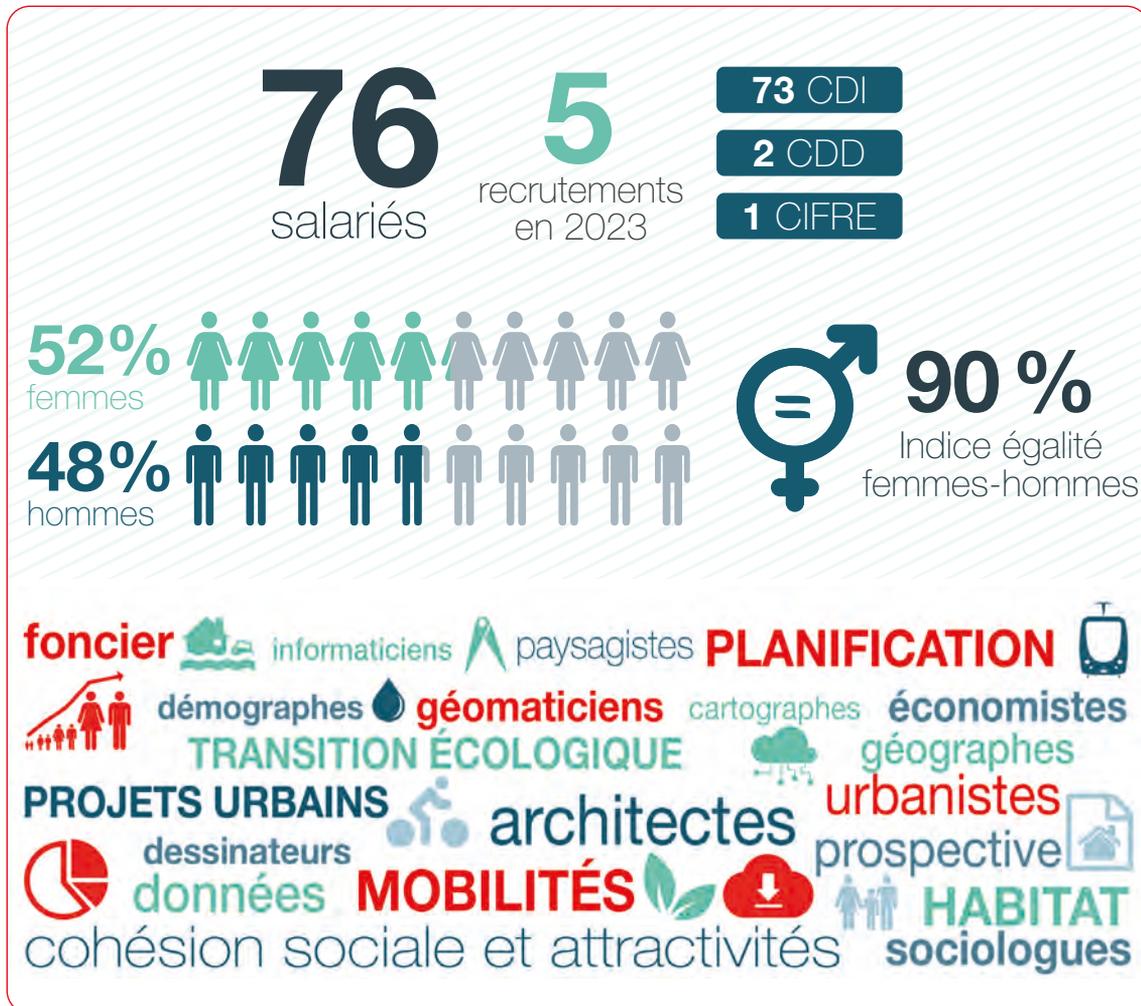
|                                     |    |
|-------------------------------------|----|
| Chiffres clés                       | 4  |
| Gouvernance                         | 6  |
| Territoires et modes d'intervention | 8  |
| Vie de l'association                | 10 |
| Vie de l'agence                     | 12 |
| Organigramme                        | 13 |

## NOS RÉALISATIONS

|   |    |
|---|----|
|  <b>1</b> Éclairer les <b>trajectoires territoriales</b> et les transformations urbaines                     | 17 |
|  <b>2</b> Proposer des solutions d' <b>adaptation climatique</b> et agir pour des territoires décarbonés     | 37 |
|  <b>3</b> Intégrer la diversité des habitants et de leurs <b>modes de vie</b> dans la définition des projets | 47 |
|  <b>4</b> Susciter les <b>coopérations</b> et promouvoir les complémentarités territoriales                  | 59 |
|  <b>5</b> Assurer les conditions d'un accueil soutenable et d'un <b>développement désirable</b>              | 67 |

# Chiffres clés 2023

## L'équipe



## Notre visibilité



## L'activité



**83**  
membres



**92**  
projets communaux  
et intercommunaux



**3** PLU-i

**2** plans de mobilité



**5** SCoT

**6** PLH

**2** projets de coopération  
(interscot et Dialogue métropolitain)



**8** missions de conseil en architecture



**4** projets de prospective

**18**

séminaires  
et ateliers  
avec les élus

**6**

présentations  
en conférence  
des maires

**2**

masterclass

**19**

rencontres  
observation et  
prospective



**1 300**

inscrits aux  
événements AUAT



**50**

bases de données  
actualisées



**27**

publications  
(revue *BelvedeR*, infographies,  
publications thématiques)

# Gouvernance au 31 décembre 2023

## Le conseil d'administration

### Présidente

Annette LAIGNEAU

### Vice-présidents

Carole DELGA  
Michel ROUGÉ  
Dominique SANGAY

### Trésorier

-

### État

Monsieur le préfet  
de la Haute-Garonne  
assiste de plein droit  
aux séances du CA.

**Patrick BERG**  
Directeur de la DREAL

**Yves SCHENFEIGEL**  
Directeur de la DDT31

**Caroline JAMET**  
Directrice régionale  
de l'Insee Occitanie

**Hugues PERRIN**  
Directeur régional  
des finances publiques

**Nicolas HESSE**  
Secrétaire général  
aux affaires régionales

### Conseil départemental de la Haute-Garonne

**Isabelle HARDY**  
Vice-présidente

**Vincent GIBERT**  
Vice-président

**Maryse VEZAT-BARONIA**  
Vice-présidente

### Conseil régional Occitanie

**Carole DELGA**  
Présidente ou son représentant

**Marc SZTULMAN**  
Conseiller régional

### Personnes associées

**Julien RIGOLE-MONTAGUT**  
représentant la CCI de Toulouse

**Michael TOPLIS**  
Président de l'Université fédérale  
Toulouse Midi-Pyrénées

### Communauté d'agglomération du Sicoval

**Dominique SANGAY**  
Vice-présidente

### Communauté de communes du Grand Ouest Toulousain

**Christophe TOUNTEVICH**  
Vice-président

### Tisséo-SMTC

**Nina OCHOA**  
représentant le président de TISSÉO

### Représentants des communes membres

**Béatrice URSULE**  
Adjointe au maire de Castelginest

**Dominique FOUCHIER**  
Maire de Tournefeuille

**Fabrice BAUDEAU**  
Adjoint au maire de Labège

**Philippe GUYOT**  
Maire de Plaisance-du-Touch

### Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet

**Olivier DAMEZ**  
Vice-président

### Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes

**Thomas FROMENTIN**  
Président

### SMEAT

**Jean-Luc MOUDENC**  
Vice-président

### Toulouse Métropole

**Olivier ARSAC**  
Conseiller métropolitain  
**Roseline ARMENGAUD**  
Conseillère métropolitaine

**Didier CASTERA**  
Conseiller métropolitain

**François CHOLLET**  
Vice-président

**Gaëtan COGNARD**  
Conseiller métropolitain

**Dominique FAURE**  
Conseillère métropolitaine

**Annette LAIGNEAU**  
Vice-présidente

**Jean-Michel LATTES**  
Vice-président

**Frédéric LEMAGNER**  
Conseiller métropolitain

**Jean-François PORTARRIEU**  
Conseiller métropolitain

**Michel ROUGÉ**  
Conseiller métropolitain

**Ida RUSSO**  
Conseillère métropolitaine

**Bertrand SERP**  
Vice-président

## Les membres de l'AUAT

### L'État représenté par :

- le préfet de région et le préfet de la Haute-Garonne
- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- le directeur départemental des territoires de la Haute-Garonne
- la directrice régionale de l'Insee
- le secrétaire général pour les affaires régionales
- le directeur régional des finances publiques

### Les collectivités publiques membres de droit :

- Toulouse Métropole
- la Communauté d'agglomération du Sicoval
- la Communauté de communes du Grand Ouest Toulousain
- le département de la Haute-Garonne
- la région Occitanie
- le Syndicat mixte d'études en vue de la révision du SCoT de l'agglomération toulousaine (SMEAT)
- le Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine (Tisséo Collectivités)

### Les établissements publics de coopération intercommunale ou leurs groupements :

- la Communauté d'agglomération de l'Albigeois
- la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes
- la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
- la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet
- la Communauté de communes du Pays de Tarascon
- la Communauté de communes des Portes d'Ariège Pyrénées
- le département des Hautes-Pyrénées
- le Syndicat intercommunal des transports publics de la région toulousaine (SITPRT)
- SCoT du Grand Albigeois
- SCoT de Gascogne
- SCoT de la Vallée de l'Ariège

### Les personnes associées :

- Agence de l'Eau Adour-Garonne
- Association du Dialogue métropolitain de Toulouse
- Caisse d'allocations familiales de la Haute-Garonne
- CCAS de la ville de Toulouse
- Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse
- Communauté d'universités et d'établissements de Toulouse
- Établissement public foncier d'Occitanie
- Établissement public foncier local du Grand Toulouse
- ObserveR
- Oppidea
- Otie
- Union sociale pour l'habitat Midi-Pyrénées

### Les 47 communes adhérentes :

|                    |                          |
|--------------------|--------------------------|
| Aucamville         | Léguévin                 |
| Aussonne           | Lespinasse               |
| Auzeville-Tolosane | Lévigac                  |
| Balma              | Mervilla                 |
| Baziège            | Mondonville              |
| Beauzelle          | Montrabé                 |
| Blagnac            | Mons                     |
| Brax               | Pibrac                   |
| Bruguières         | Pin-Balma                |
| Castanet-Tolosan   | Plaisance-du-Touch       |
| Castelginest       | Portet-sur-Garonne       |
| Colomiers          | Quint-Fonsegrives        |
| Cornebarrieu       | Ramonville-Saint-Agne    |
| Cugnaux            | Saint-Alban              |
| Drémil-Lafage      | Saint-Jean               |
| Escalquens         | Saint-Orens-de-Gameville |
| Fenouillet         | Seilh                    |
| Flourens           | Toulouse                 |
| Fonbeauzard        | Tournefeuille            |
| Gagnac-sur-Garonne | L'Union                  |
| Gratentour         | Vieille-Toulouse         |
| Labège             | Vigoulet-Auzil           |
| Lamasquère         | Villeneuve-Tolosane      |
| Launaguet          |                          |

## Les autres partenaires de l'AUAT

- |   |  |                          |   |
|---|--|--------------------------|---|
| • Action Logement 31                          | • AURCA                                | • CODEV                  | • SAFER                                 |
| • ADIL 31                                     | • Banque de France                     | • Enedis                 | • SMEAG                                 |
| • Agence d'attractivité de Toulouse Métropole | • Banque des Territoires               | • EUROPOLIA              | • SNCF                                  |
| • Agence régionale de santé                   | • CAUE d'Occitanie                     | • FNAIM 31               | • Toulouse Métropole Habitat            |
| • AMO Occitanie                               | • CEREMA                               | • FPI Toulouse Occitanie | • Université Toulouse-I-Capitole        |
| • APUMP Occitanie                             | • CESER                                | • GRDF                   | • Université Toulouse-II-Jean-Jaurès    |
| • AREC Occitanie                              | • Chambre d'agriculture                | • IFERISS                | • Université Toulouse-III-Paul-Sabatier |
| • A'U   | • Chambre de métiers et de l'artisanat | • IGN                    | • URSSAF de la Haute-Garonne            |
|   | • Chambre des notaires                 | • Pôle emploi            |   |
|   |  | • RTE                    |   |

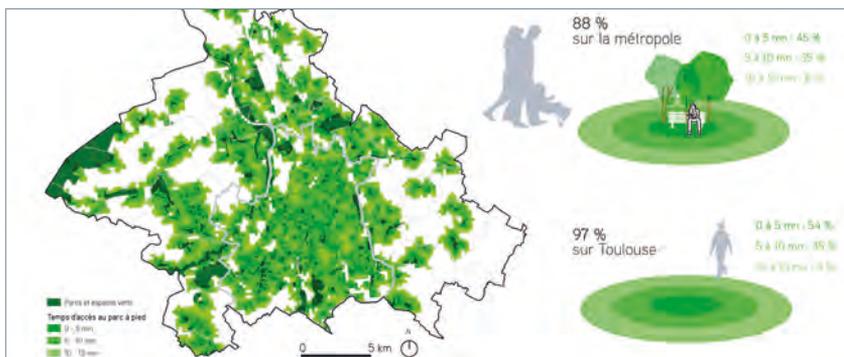


# Modes d'intervention au service des projets publics

L'accompagnement technique et méthodologique sur mesure proposé par l'agence s'appuie sur un travail transversal d'étude et d'analyse, d'animation et d'élaboration de projets complexes avec les collectivités locales.



OBSERVATION  
ET PROSPECTIVE



CONSEIL  
ET EXPERTISE  
TECHNIQUE



COOPÉRATION  
ET ANIMATION



# Vie de l'association

Le **comité stratégique partenarial** de l'agence a réuni le 8 mars 2023 les membres et partenaires de l'agence. Il a permis de travailler collectivement sur deux nouveaux enjeux communs à tous les membres de l'agence : l'impératif de sobriété dans les politiques publiques d'une part et l'opportunité de d'imaginer un nouveau modèle territorial d'autre part. Les participants ont ainsi pu valider et orienter ces sujets stratégiques à traduire dans le programme partenarial.

Le 24 mars, le **conseil d'administration** s'est réuni pour prendre connaissance du panorama des activités 2022 de l'agence. Les actions prioritaires du projet AUAT2030 à mettre en œuvre dès 2023 ont été débattues et décidées.

Le programme partenarial prévisionnel et le budget prévisionnel correspondant ont été votés. Annette Laigneau, présidente du SMEAT, Hervé Lefebvre, président du SCoT de Gascogne et Olivier Damez, vice-président de la CA Gaillac-Graulhet ont été désignés élus référents de l'interscot du grand bassin toulousain. Leur rôle est d'orienter les travaux de l'interscot et d'animer une à deux rencontres annuelles avec l'ensemble des élus des SCoT. L'arrêt des comptes 2022 a été délégué à la présidente et au trésorier, qui se sont réunis à cet effet le 12 juin 2023.

Le conseil d'administration s'est à nouveau réuni le 12 juin 2023 pour agréer l'adhésion du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées et voter un programme partenarial et un budget révisés.

L'**assemblée générale ordinaire**, réunie le 23 juin 2023, a ratifié l'adhésion du Conseil départemental des Hautes-Pyrénées et approuvé le rapport d'activités et les comptes de l'année 2022. Cette assemblée a également été l'occasion d'un échange autour de l'impact de l'intelligence artificielle dans les métiers de l'urbanisme et l'aménagement.

Le conseil d'administration s'est de nouveau réuni le 6 octobre 2023. Il a pris connaissance et débattu des observations formulées par la Chambre régionale des comptes à la suite du contrôle de l'AUAT en 2022. Le contrôle a porté sur le fonctionnement de l'association, sa gestion et ses missions dans la période 2017-2022. Le rapport, rendu public le 17 octobre, est globalement positif puisqu'il souligne la qualité de l'expertise et le caractère partenarial de l'agence. Il formule aussi des recommandations qui ont donné lieu à un plan d'actions, validé par le conseil d'administration, qui a également voté un budget révisé lors de cette séance.

Le **comité restreint** de l'agence s'est quant à lui réuni à deux occasions : le 7 février et le 11 septembre.

Le **comité technique partenarial**, qui réunit les techniciens des membres de l'agence, s'est tenu le 7 décembre pour partager une revue des activités de l'agence et échanger sur le thème de la rencontre prospective de 2024. Celui de l'adaptation des territoires au réchauffement climatique a fait l'objet d'un échange important et est proposé pour cet événement.



**10 843**  
jours consacrés  
aux études

**35 %**  
socle  
partenarial

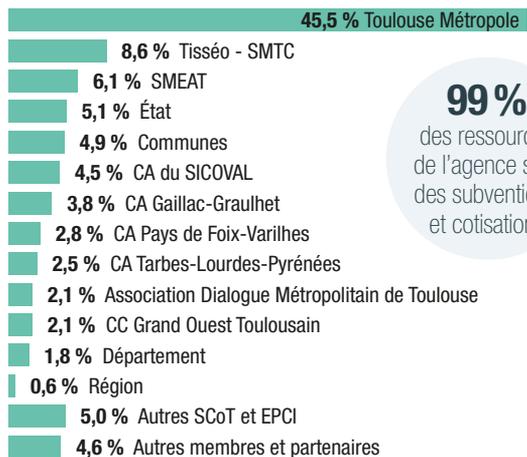


**65 %**  
missions  
transversales

### Répartition par grandes missions

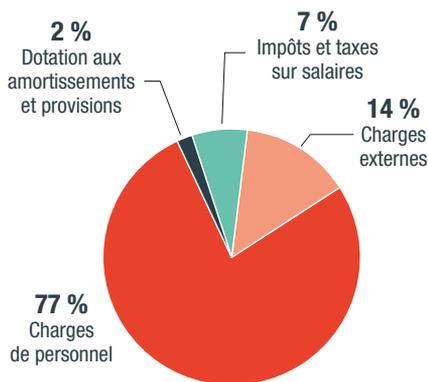


### Provenance des subventions et cotisations



**99%**  
des ressources  
de l'agence sont  
des subventions  
et cotisations

### Charges de l'agence



# Vie de l'agence

## Dispositifs internes

Plusieurs groupes de travail internes nommés Lab'AU ont amené les équipes à améliorer leurs processus, méthodes et outils de travail. C'est le cas pour le « mode projet », afin d'ajuster les collaborations entre équipes AUAT et les outils déployés pour répondre aux attentes des membres et partenaires. Un autre projet interne a porté sur la production cartographique de l'agence, avec comme perspective la production d'atlas destinés à partager l'expertise des équipes. Un atelier Allons+loin a par ailleurs permis d'approfondir des aspects méthodologiques sur l'articulation entre SCoT et PLUi. Des chantiers métiers ont aussi été menés sur les enjeux énergétiques de la planification territoriale, sur les outils du foncier, sur la veille juridique en matière de planification ainsi que sur l'élaboration des OAP.

Les matinales Flash réunissant l'équipe moins d'une heure tous les 15 jours ont rythmé la communication interne. 20 éditions ont permis d'échanger sur près de 30 projets portés par l'agence. Ces rendez-vous sont également des temps pour partager des questions internes relatives à l'organisation de l'agence et informer sur les grandes orientations. Un nouvel Intranet a aussi vu le jour. Creuset de l'information interne et collaboratif, il permet aux équipes de partager leurs veilles, des informations sur l'avancée de leurs projets.

Un groupe de réflexion sur l'intelligence artificielle (IA) a également réuni des salariés en 2023, à 4 reprises. Tous ont partagé des besoins à l'égard des nombreux usages permis par ces outils désormais à la disposition de tous. Outre les applications génératives qui ont fait l'objet de retours d'expérience, les équipes ont aussi interrogé l'impact environnemental - majeur - des usages de l'IA et leur éthique. La réflexion se poursuit en 2024, de manière à développer une culture commune sur cette question très évolutive.

## Dialogue social

2023 a vu la conclusion d'un nouvel accord d'entreprise à l'Auat, ainsi que l'actualisation de l'accord sur le compte-épargne temps. Le nouvel accord d'entreprise permet de clarifier et de mettre à jour les différentes dispositions du précédent accord et apporte des améliorations en matière de souplesse des horaires de travail et de rémunération.

Un travail de prévention des violences sexistes et sexuelles au travail (VSST) a été mené en 2023 par une équipe de salariés volontaires et avec l'accompagnement de Prevaly. Lutter contre ces situations nécessite une bonne compréhension de ce que sont les comportements conduisant à des VSST. Cela implique également de connaître les situations à risques spécifiques aux métiers de l'agence. Un plan, qui sera mis en œuvre en 2024, identifie les actions déjà mises en œuvre et celles à déployer pour prévenir et réagir face à ces situations, dès leur signalement. Seront engagées des actions visant à informer et sensibiliser les équipes AUAT ainsi que nos partenaires et membres.

Suite à l'augmentation significative des tarifs de la complémentaire santé de l'Auat, un travail a été initié, en vue d'une remise à plat du contrat actuel. La 7<sup>e</sup> édition de l'enquête de climat social a été réalisée à l'automne, mettant en évidence des améliorations significatives par rapport à la précédente de l'automne 2020. Des points de vigilance sont aussi identifiés. Les résultats alimenteront les politiques RH de 2024/2025.

Un nouveau Comité social d'entreprise a été élu fin 2023. Il est composé de 8 salariés : Marie Molinier, Ophélie Touchard, Morgane Dovi, Damien Fiorella, Laurie Combes, Laurene Pillot, Arnaud Mayis, Sylvain Chapu.

# Organigramme au 31 décembre 2023

73 CDI, 3 CDD dont 1 CIFRE

## Présidence

**Annette Laigneau**

## Direction générale

**Yann Cabrol**

## Attachée de direction

Marie-Josèphe Bonte

## Direction des études

**Yvan Castera**

**Frédéric Toupin**

## Chargées de mission

Isabelle Boulet

Morgane Perset

## Ressources humaines, moyens généraux et finances

**Nathalie de La Fournière**

Amer Bahsoun

Eliane Chanabé

Michel Duchêne

Patricia Laurine

Jean-Louis Lopez

Sonia Mazuelas

## Communication

**Olivier Gibert**

Marie Aribaut

Frédéric Bastier

Damien Fiorella

Christophe Hahusseau

Fatima Khaldi

Alice Rambaud

## Planification territoriale

**Anthony Lherm**

Warda Assanelli

Floriane Baud

Théo Bésanger

Laurie Combes

Patrice Contart

Célia Descargues

Julie Guillet

Anouk Guillonneau

Léna Neuville

Pauline Page

Marina Pinchinat-Loth

## Foncier

**Olivier Salesses**

Sylvain Chapu

Christelle Croyet

Pauline Jolly

Arnaud Mayis

Quentin Salles

## Mobilités

**Marie Bonnifet**

Hélène Brandy

Morgane Dovi

Bastien Fochesato

Quentin Guillaumin

Isabelle Malabirade-Luquet

Stéfan Pons

## Données structurées

**Virginie Choppin**

Thomas Lecaé

Maxime Reboullet

Vivien Roy

## Transition écologique

**Geneviève Bretagne**

Agnès Domingo

Josyan Fabjanczyk

Guillaume Lefèvre

Laurène Pillot

Ophélie Touchard

## Habitat

**Valérie Palacio**

Félix Claude

Raphaëlle Feltrin

Lucie Hammouti

Florian Havard

José-Luis Sanchez

## Cohésion sociale et attractivités

**Sylvain Alasset**

Vincent Ance

Ninon Barreau

Christine Encinas

Claire Gellereau

Marie Molinier

Yoan Thyssier

Lou Timbert

## Projets urbains

**Jérôme Ionesco**

Mireille Astruc

Duy Duc Bui

Faustine Calvet

Adriana Diaz-Paredes

Damien Dupuis

Guillaume Ouallet

# Réalisations 2023

Les projets ont été guidés par les orientations prioritaires du projet d'agence AUAT2030.

17



37



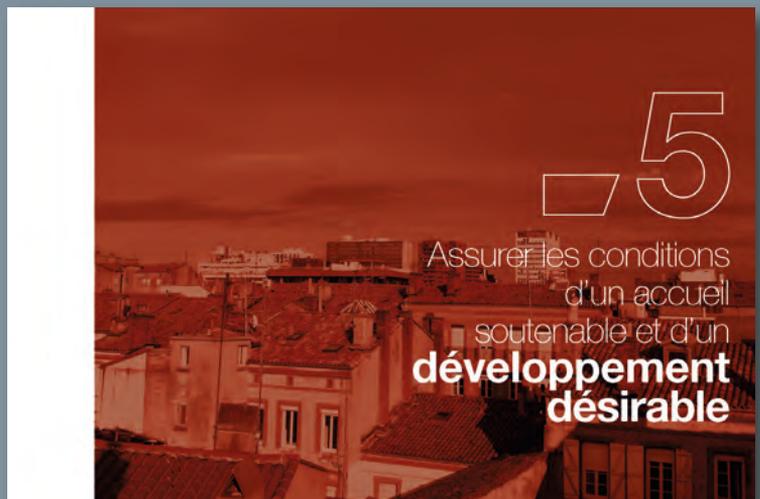
47



59



67







Éclairer les  
**trajectoires**  
**territoriales** et  
les transformations  
urbaines



L'agence poursuit ses missions d'observation des dynamiques territoriales en les élargissant à l'échelle de l'aire métropolitaine de Toulouse, pour objectiver les mutations à l'œuvre. De nouvelles thématiques en lien avec le foncier et les enjeux sociaux sont intégrées pour tenir compte des complexités du fait métropolitain. La mission de prospective territoriale continue de se développer pour aider les collectivités à éclairer l'avenir et réduire l'incertitude. L'agence partage des analyses tant thématiques que territoriales sur les transitions à l'œuvre, pour alimenter les réflexions des membres de l'agence, la diffusion des connaissances facilitant la compréhension des défis territoriaux et l'évaluation des projets. L'AUAT contribue également à l'animation du débat local en mobilisant son réseau national et régional, afin de mettre en perspective les dynamiques de l'aire métropolitaine et partager les bonnes pratiques observées.

# Développer des données pour comprendre les évolutions à l'œuvre

L'agence a poursuivi le développement et les mises à jour de son entrepôt de données. Elles servent à alimenter les études produites à destination de ses membres et permettent de suivre les dynamiques en matière de démographie, d'environnement, d'économie, de foncier, de logement et de construction, de mobilité et d'équipements. De **nouveaux référentiels** de données ont été intégrés dans notre entrepôt concernant, notamment, les copropriétés, les bâtiments et l'énergie.

La roue des outils, une interface dédiée à nos membres, continue de faciliter la consultation d'indicateurs croisés, la comparaison territoriale et l'export de données, à jour. Nouveauté : un panorama de la consommation d'espaces a été mis à disposition pour faciliter la consultation des données diffusées par le Cerema sur des mailles territoriales adaptées aux différents membres (EPCI, SCoT, communes).

Deux masterclass ont été proposées : une sur l'espace membres et son intérêt au quotidien pour nos membres, l'autre sur les principes et modalités d'utilisation des données du recensement, avec l'animation de l'Insee.

Une **application mobile** réservée aux membres verra le jour en 2024. Elle facilitera l'accès à une sélection de données sur les territoires.

L'espace membres du site de l'AUAT comprend :

- une partie actualités, pour signaler les évolutions des données mises à disposition et les prochaines rencontres des observatoires ;
- la roue des outils, pour accéder aux bases de données et aux indicateurs thématiques ;
- des ressources, intégrant les présentations et replays.



# Une prospective territoriale sur plusieurs fronts

Suite à la formation de 13 salariés en 2022, la démarche de prospective territoriale de l'agence a connu d'importants développements en 2023.

## Mobiliser les acteurs pour décarboner les mobilités en 2050

L'agence a associé des parties prenantes de la décarbonation des mobilités pour produire, d'ici mi-2024, des scénarios utiles aux territoires. En lien direct avec la stratégie nationale bas carbone, la démarche interpelle les parties intéressées de la grande agglomération toulousaine et des villes moyennes qui lui sont associées.

Outre des entretiens avec des experts locaux et nationaux tout au long de l'année, des collectivités, entreprises, associations et habitants ont pris part à une matinée collaborative en juin.

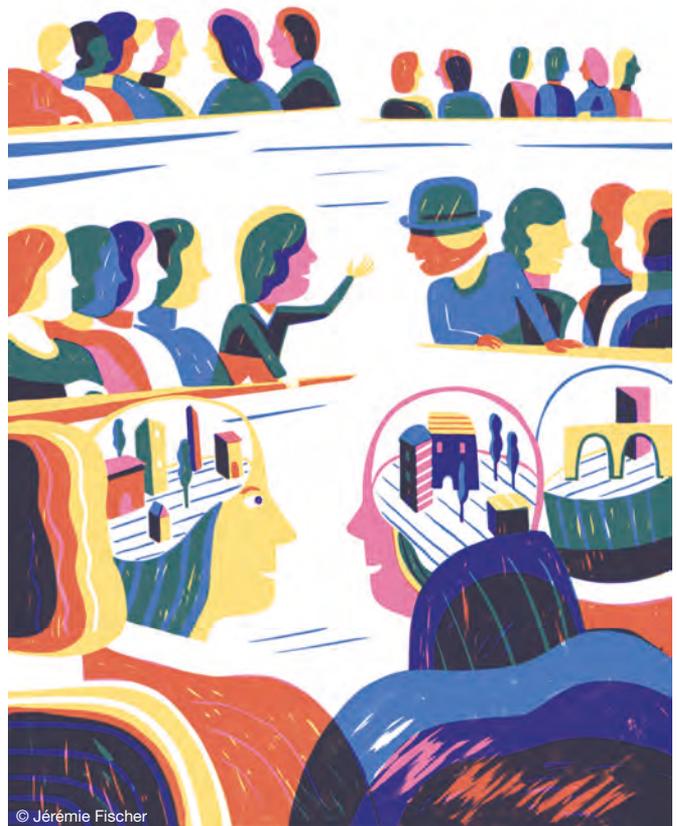
Le *future camp* les a conduits à se projeter en 2050 via 4 ateliers, selon une méthodologie totalement innovante pour l'agence :

- les participants ont imaginé comment les déplacements carbonés réalisés aujourd'hui pourraient se faire de façon décarbonée en 2050 ;
- ils ont débattu et choisi des scénarios de décarbonation parmi 4 pistes contrastées, inspirées des travaux réalisés par l'Ademe et France Stratégie ;
- chacun a rédigé une carte postale à un proche qui vit en 2023 pour témoigner de la manière dont la mobilité décarbonée change le quotidien en 2050 ;
- tous ont imaginé des collaborations entre acteurs ; à partir d'une thématique imposée (exemple : la logistique urbaine), ils ont collectivement identifié le rôle des structures et leurs stratégies de collaboration.



# Imaginer les territoires de l'aire métropolitaine de Toulouse en 2070

Identifié fin 2022 par le comité technique partenarial de l'agence, l'enjeu de requestionner le modèle territorial fait désormais l'objet d'un projet bien engagé. Intitulé notreDemain, le projet vise à mettre en débat, d'ici fin 2025, des hypothèses et des récits imaginant différents futurs possibles et désirables pour les territoires de l'aire métropolitaine de Toulouse. Économie, commerce, écologie, foncier, modes de vie, mobilité... notreDemain s'appuie sur un socle de connaissances constitué en 2023, suite à des entretiens avec des élus territoriaux, des experts et un travail d'identification des vulnérabilités des territoires. Plusieurs publications et temps de partage sont prévus en 2024.



# Débat sur le télétravail, ce transformateur des territoires

Au printemps 2023, l'AUAT a organisé un séminaire prospectif pour questionner les futurs possibles des territoires transformés par les nouvelles organisations du travail. Bruno Marzloff, sociologue et prospectiviste, a joué le rôle de grand témoin, en interpellant les participants sur la nécessité de s'interroger sur ce que le travail fait à la ville. Il a participé aux réflexions des autres intervenants après que l'agence a eu partagé les dernières tendances en matière d'immobilier et de mobilité en lien avec les pratiques du télétravail.

« Pour nous qui planifions nos territoires à 10 ou 20 ans, réfléchir sur le télétravail et ses impacts permet de lier les enjeux territoriaux et sociaux. Cette nouvelle organisation du travail a des impacts sur les rythmes de vie, les configurations de logement, les rapports au travail et les organisations spatiales.

**Thomas Fromentin**  
élu référent de la démarche de prospective territoriale de l'AUAT.

## Merci aux intervenants :

**Isabelle Ricard**, déléguée syndicale  
CFDT Haute-Garonne.

**Christophe Salvignol**, directeur  
environnement du travail et référent  
télétravail d'Orange Grand Sud-Ouest.

**Pascal Rassat**, consultant spécialisé  
télétravail et tiers-lieux, Citica.

**Clément Cayla-Girardeau**, directeur  
de l'Agence d'Ariège Attractivité.





## Une matinale **Trajectoires** réussie

La troisième édition de la matinale des observatoires de l'AUAT a réuni près de 200 participants en distanciel. Représentants de communes, d'intercommunalités, de bureaux d'études et du monde de la recherche y ont pris part en choisissant d'assister à une ou plusieurs des 9 visioconférences de 20 minutes animées par les équipes de l'AUAT.

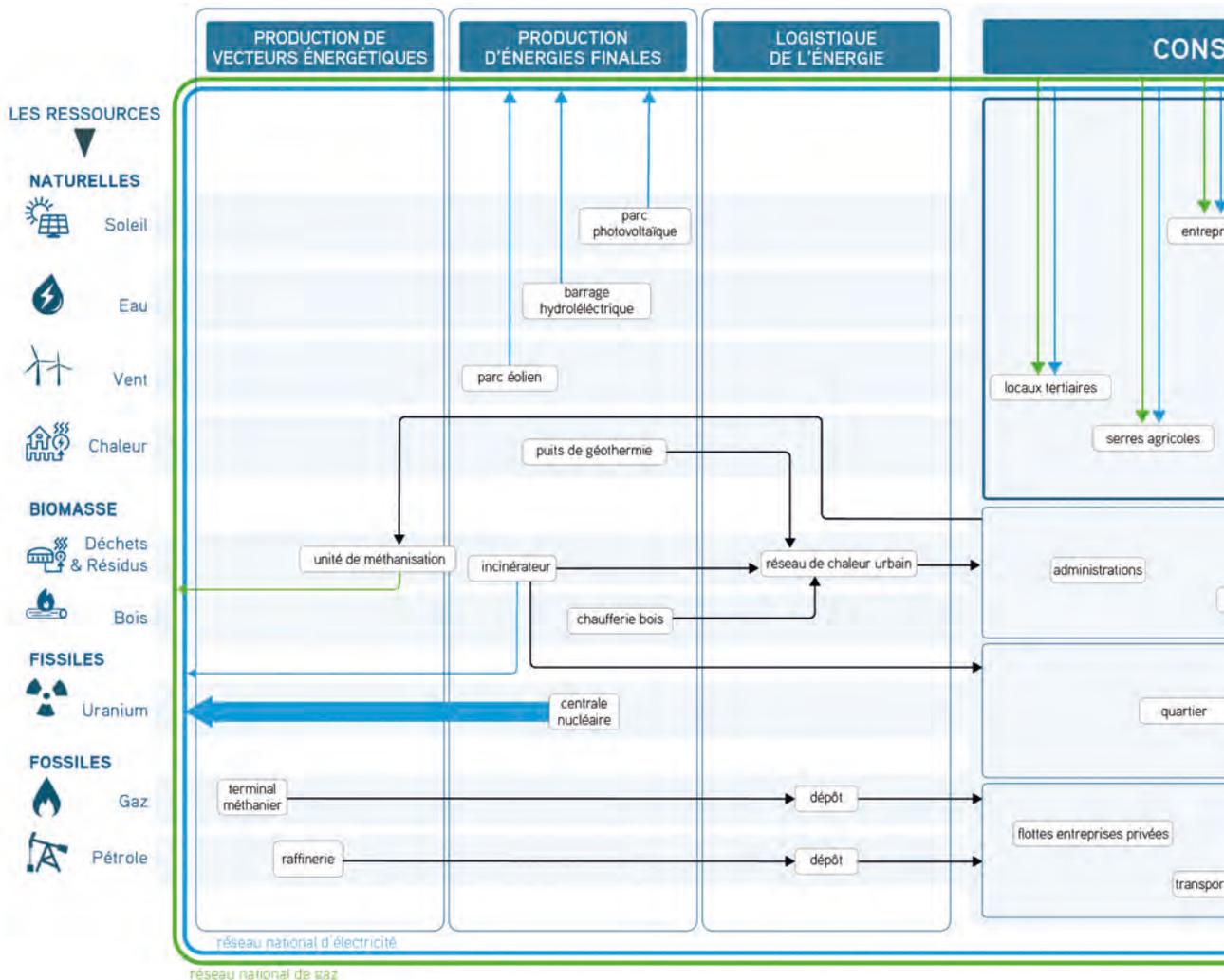
Complémentaire des rencontres des observatoires, la matinale Trajectoires fournit aux participants une grande diversité d'informations territorialisées en 1 heure de temps. Mobilité, énergie, emploi, environnement, logement, gestion de l'eau, foncier, évolution des modes de vie... chaque conférence a été l'occasion de partager des tendances à l'œuvre dans l'aire métropolitaine de Toulouse, mais aussi de présenter des méthodes et outils développés pour les territoires.

# FOCUS

## Co-construire la Toile de la transition énergétique

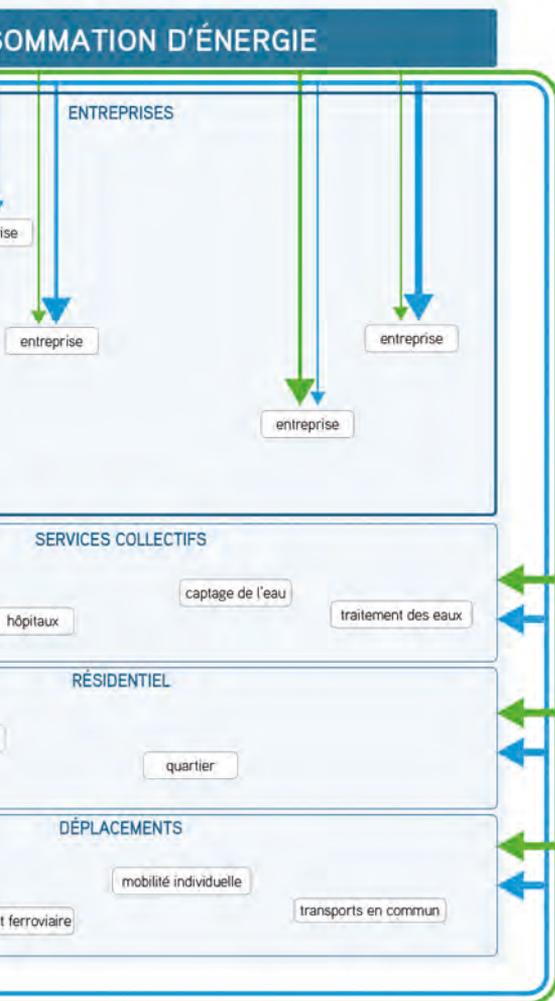
Après un travail fin de traitement de données, l'année 2023 a été marquée par l'implication et l'association des parties prenantes pour représenter les flux stratégiques entre les principaux producteurs, logisticiens et consommateurs d'énergies. Une quinzaine de grands consommateurs de

l'aire d'attractivité de Toulouse ont ainsi été rencontrés. Producteurs, transporteurs d'énergies, institutions, territoires et autres organisations professionnelles représentatives ont aussi apporté des informations essentielles pour mieux comprendre les interactions énergétiques entre ces différents acteurs.



Pour appuyer cet élargissement du partenariat de l'agence grâce à la Toile, deux publications ont vu le jour : l'une sur le concept de Toile et ses impacts en matière de développement territorial, l'autre sur la démarche toulousaine de Toile de la transition énergétique portée par l'AUAT. Avec le soutien du Fonds Vert, l'équipe AUAT a ainsi réuni données et informations stratégiques pour produire une première édition de la Toile qui sera partagée début 2024.

Un nouvel outil d'animation voit ainsi le jour au service du renouvellement du modèle économique toulousain et de la transition écologique.



**Les deux prismes de lecture de la Toile de la transition énergétique :**

- **A l'horizontale** : les importations de ressources et les productions locales d'énergie primaire, à gauche, sont reliées aux consommateurs finaux, à droite entre les deux, des étapes intermédiaires peuvent être nécessaires, afin d'assurer la transformation des ressources en vecteurs énergétiques (ou énergie secondaire), tels que l'électricité, la chaleur, les carburants, l'hydrogène, etc. pour satisfaire les besoins des consommateurs, qui vont l'utiliser au final principalement sous forme électrique. Ces vecteurs permettent de transporter l'énergie à distance ou de la stocker dans le temps.
- **A la verticale** : la composition du mix énergétique mobilisé pour répondre aux besoins décline de bas en haut les sources d'énergie selon leur caractère du plus au moins carboné (fossile, fissile et renouvelables).

# Play-ZAN : l'animation pédagogique consolidée avec l'État

Créée en 2021 par l'AUAT pour accompagner l'élaboration de documents d'urbanisme de collectivités membres, Play-ZAN a été consolidée en 2023 en partenariat avec la Direction départementale des territoires de Haute-Garonne et avec le soutien du Fonds Vert. Cette animation pédagogique vise à aider les territoires à dépasser l'approche comptable du Zéro artificialisation nette (ZAN). Autour d'un plateau de jeu et aidés par un animateur, les participants décident ensemble comment mettre en œuvre un

projet politique intégrant les enjeux de sobriété foncière. Pion par pion et au fil des discussions entre participants, tous aménagent un territoire fictif en évitant, autant que possible, de consommer des espaces naturels, agricoles et forestiers.

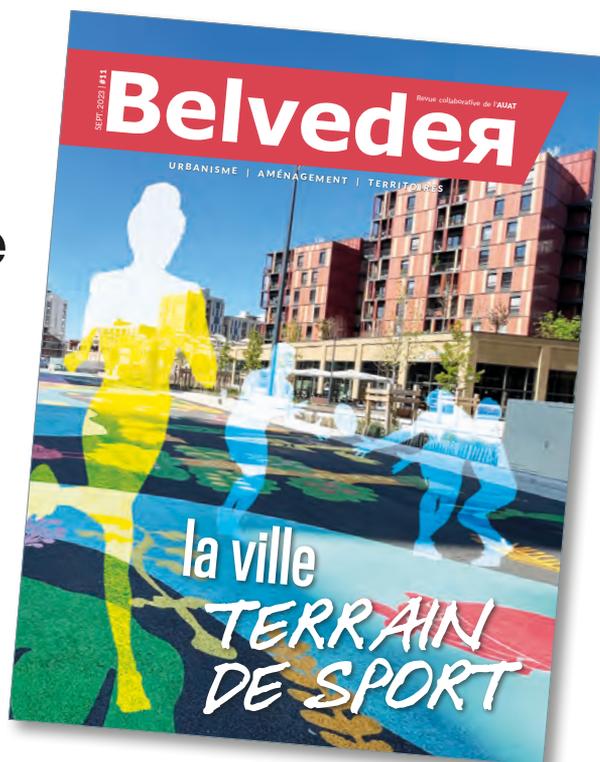
Des formations seront proposées par l'AUAT en 2024 pour développer une communauté d'animateurs Play-ZAN. L'enjeu est fort : aider au changement de paradigme pour l'aménagement des territoires.



# Belveder en pleine forme

Le numéro 11 de la revue Belveder a été consacré au thème du sport, qui est un très bon prisme de lecture des territoires, des modes de vie et de leurs évolutions. La démocratisation du télétravail, la fréquentation accrue des espaces de nature à la suite des périodes de confinement, ou encore la place grandissante du numérique dans nos vies ont ainsi un impact fort sur la forme, les lieux de nos pratiques sportives et rejaillissent donc sur les politiques d'aménagement urbain et territorial.

La revue Belveder s'appuie sur un comité d'orientation composé de représentants du monde universitaire et professionnel. Il s'est réuni en octobre 2023 pour discuter des prochains numéros à paraître sur les thèmes de la décarbonation (début 2024), des Pyrénées (fin 2024) et de la démographie (2025).



## Merci à toutes les personnes ayant contribué à ce numéro :

**Barbara Bardeau-Cammas**, étudiante en master 2 géomatique pour l'aménagement des territoires et l'écologie, Université Toulouse III – Paul Sabatier, stagiaire au GPV Rive Droite.

**Jean-Charles Basson**, politiste, membre du Cresco, LASSP et CERFOP, Université Toulouse III – Paul Sabatier

**Olivier Bessy**, professeur émérite, sociologue du sport, des loisirs et du tourisme, membre de l'UMR TREE, Université de Pau et des Pays de l'Adour.

**Geneviève Bretagne**, responsable transition écologique, AUAT.

**Aurélié Corbineau**, urbaniste, agence Aurélié Corbineau.

**Fabrice Escaffre**, professeur des universités en aménagement de l'espace et urbanisme, membre du LISST-CIEU, Université de Toulouse Jean Jaurès.

**Natalia Gehin**, cheffe de projet parc des Coteaux, GPV Rive Droite.

**Claire Gellereau**, chargée de projets cohésion sociale et attractivités, AUAT.

**Cécile Loudier-Margouyres**, socio-urbaniste, L'usage des lieux.

**Edith Maruejols**, directrice générale de l'Atelier Recherche Observatoire Egalité.

**Morgane Perset**, chargée de mission dialogues urbains, AUAT.

**Thomas Riffaud**, sociologue, chercheur associé au SANTESIH, Université de Montpellier.

**Yoan Thyssier**, chargé de projets cohésion sociale et attractivités, AUAT.

# Les observatoires de l'AUAT toujours très actifs

Environnement, économie, commerce, foncier, habitat, mobilité...  
Faisant le constat de l'imbrication croissante des enjeux pour les territoires, l'agence a décroché les envois des invitations aux rencontres des observatoires pour intéresser plus largement aux connaissances partagées à chaque occasion. C'est ainsi qu'en 2023, l'audience de chaque observatoire s'est développée, avec plus de participants en présentiel désireux d'élargir leur spectre de suivi des tendances.

## Réunir les acteurs des marchés fonciers

Une rencontre a été dédiée à la pression exercée sur les marchés fonciers dans le contexte du ZAN. Avec une animation assurée par Dominique Fouchier, maire de Tournefeuille et élu référent de l'observatoire partenarial du foncier de l'AUAT, les participants ont échangé sur l'évolution des coûts et des disponibilités du foncier à usages résidentiel, économique et agricole. Différents constats ont été partagés, à commencer par la nécessité de considérer le foncier comme une terre naturelle, vivante et non plus uniquement comme un support d'aménagement vecteur de valeur financière. Les participants ont aussi partagé la nécessité de repenser le rôle et les responsabilités de chacun.

### Merci aux intervenants :

**Sonia Guelton**, spécialiste du développement local et du financement de l'urbanisation, professeure à l'école d'urbanisme de Paris.

**Guillaume Rouzies**, président de KEOPS by NCT Toulouse et membre de l'Otie.

**Christian Roussel**, directeur opérationnel de la Safer Occitanie.

**Fabrice Ruffier**, chargé de développement, Terre de Liens Midi Pyrénées et Occitanie.

**Céline Gislard**, directrice du développement d'Oppidea.

**Isabelle Seytel et Jean-Michel Jassin**, respectivement responsable d'agence et développeur foncier du Comité ouvrier du logement (COL).



## Fil rouge 2023 : la sobriété

En lien avec nos membres, le thème de la sobriété a été positionné comme fil rouge de l'observation territoriale de l'agence en 2023. Inverse de l'ébriété, c'est-à-dire de l'excès, la sobriété peut être définie comme une intelligence de consommation par la modération dans la production et dans la consommation de biens et de services nécessitant des ressources

énergétiques et matérielles. La sobriété conduirait ainsi à faire évoluer nos modes de vie, à l'échelle individuelle et collective. Selon l'ADEME, la sobriété n'implique pas un raisonnement binaire. Elle relève de plusieurs registres et passe par un cheminement qui sera propre à la pratique initialement interrogée.

## Point d'étape sur la rénovation de l'habitat en centre ancien

L'AUAT a réuni ses membres autour des enjeux de rénovation de l'habitat et de remobilisation du parc vacant propres aux territoires aux marchés détendus : création de conditions favorables pour attirer des investisseurs, montage des opérations avec des prix de sortie compétitifs, amélioration de l'image des centres anciens... Avec l'animation de Philippe Guyot, maire de Plaisance-du-Touch et élu référent de l'observatoire partenarial de l'habitat, les participants ont partagé leurs questionnements et leurs points de vue sur différentes pistes d'action évoquées par les intervenants : création d'une offre innovante et avec des extérieurs, accompagnement des ménages dans leurs parcours de rénovation, mise en place d'actions transversales.

### Merci aux intervenants :

**Yvan Miot**, maître de conférences, l'École d'Urbanisme de Paris.

**François Magne**, directeur régional du groupe Action Logement.

**Géraldine Breuil**, maire-adjoint de Saint-Gilles (Gard).



# Foncier économique : l'enjeu du réinvestissement des zones d'activités existantes

Face à une concurrence grandissante des usages d'un foncier scruté à la loupe, le réinvestissement des zones d'activités a réuni les membres et partenaires de l'agence. La rencontre, animée par Joseph Carles, maire de Blagnac et élu référent de l'observatoire partenarial de l'économie, du rayonnement et de l'attractivité, a permis de rendre compte de stratégies locales en matière de densification et de mutation du foncier économique et commercial. L'agence a aussi présenté une méthode expérimentée pour évaluer le potentiel de densification d'espaces économiques d'un territoire.

## Merci aux intervenants :

**Sébastien Sémeril**, vice-président en charge de l'économie et de l'emploi de Rennes Ville et Métropole.

**Aurélié Paquot**, urbaniste de Grand Paris Aménagement.

**Yoan Thyssier** et **Sylvain Alasset**, respectivement chargé de projets et responsable du pôle cohésion sociale et attractivités de l'AUAT.

# Mix énergétique : faire connaître la méthanisation agricole

L'agence a organisé avec GRDF Occitanie une visite de l'unité de méthanisation agricole Ariège Biométhane, à Ludiès. Filière d'avenir pour décarboner le mix énergétique des territoires, la méthanisation agricole génère aussi des retombées économiques locales. Le site visité va prochainement s'agrandir pour devenir le premier site industriel français de méthanation, une technologie innovante qui permet de transformer le CO<sub>2</sub> en méthane.

# Des focus juridiques pour expliquer lois et réglementations sur le ZAN

L'agence a produit plusieurs « focus juridiques » pour décrypter les nouveaux décrets d'application de la loi Climat et résilience. Cela a été le cas pour ceux portant sur les observatoires de l'habitat et du foncier, l'artificialisation des sols et les autorisations d'exploitation commerciale, les zones préférentielles pour la renaturation et la loi ZAN.

Ces publications, disponibles sur la page foncier du site de l'AUAT, seront étoffées en 2024 par de nouvelles productions.



## Le train au cœur des débats pour les déplacements du quotidien

En écho aux annonces gouvernementales sur la relance des RER métropolitains, et avant la publication de la loi SERM, l'AUAT a réuni ses membres pour aborder les différentes facettes d'une offre ferroviaire desservant les agglomérations, ses critères d'attractivités, ses contraintes. En présence de Jean-Michel Lattes, président de Tisséo Collectivités et élu référent de l'observatoire de la mobilité et de Jérôme Monamy, conseiller régional à la Région Occitanie, les échanges ont aussi porté sur le développement territorial et la nécessité de le mettre en cohérence avec une desserte ferroviaire performante.

### Merci aux intervenants :

**Laurent Houllès**, directeur adjoint de la direction des mobilités, infrastructures et développement de la Région Occitanie.

**Benoit Guillot**, chef de projets de Egis.

**Jérôme Kravetz**, directeur de Nouvelle Aquitaine Mobilités.

**Juliette Maulat**, maître de conférences de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

**Frédéric Toupin et Bastien Fochesato**, respectivement directeur d'études et chargé de projets du pôle mobilités de l'AUAT.

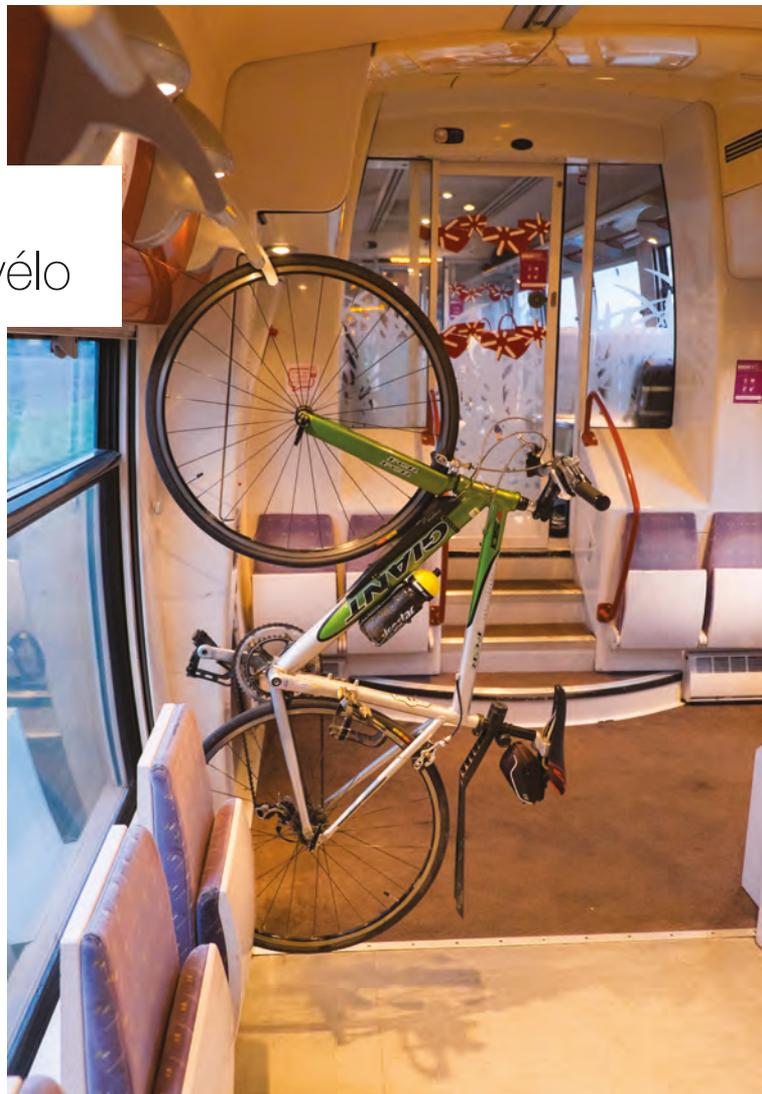
## Troisième édition de l'observatoire du vélo

L'observatoire du schéma directeur cyclable de l'agglomération toulousaine indique un développement de la pratique du vélo et des infrastructures dédiées.

La principale nouveauté enregistrée en 2022 concerne les compteurs automatiques permettant de recenser les passages de cyclistes.

14 sont désormais actifs, contre 6 l'année précédente (dont 2 seulement étaient continuellement actifs).

Ce dispositif, appelé à être amplifié, élargit la connaissance des pratiques du vélo sur différents sites de l'agglomération toulousaine.



## Faire connaître des bonnes pratiques et les freins à la sobriété dans l'habitat

L'agence a réuni un panel d'intervenants pour questionner la sobriété dans toutes les étapes du cycle de l'habitat : la programmation et aménagement des quartiers d'habitat, la conception et la production de logements et les usages par ses habitants. Le projet urbain de l'écoquartier de la presqu'île de Grenoble, mené sous une approche de sobriété, et plusieurs opérations de conception et de rénovation de logements utilisant matériaux biosourcés et/ou de réemploi dans l'aire toulousaine ont alimenté les discussions, animées par Philippe Guyot, maire de Plaisance-du-Touch et élu référent de l'observatoire partenarial de

l'habitat. Les enjeux de la sobriété dans les usages des logements ont également animé les débats en raison des difficultés rencontrées par certains ménages pour s'approprier des dispositifs techniques visant à réaliser des économies d'énergie, notamment dans les logements neufs.

### Merci aux intervenants :

**Franck Izoard**, directeur de projets de la SEM Innovia-Sages.

**Philippe Gonçalves**, cofondateur de l'agence Seuil Architecture.

**Marie-Christine Zelem**, sociologue au CERTOP (Université Jean Jaurès).



Crédit photos Stéphane Brugidou



## Suivre les évolutions de l'offre commerciale

Réunis par l'enjeu de la résilience des commerces, les membres et partenaires de l'AUAT ont échangé sur le léger rebond de l'offre commerciale sur fond de difficultés économiques. Animée par Olivier Arzac, adjoint au maire de Toulouse et élu référent de l'observatoire partenarial du commerce et de la consommation de l'AUAT, la rencontre a aussi été illustrée par un témoignage de la ville de Tarbes, engagée pour redynamiser les commerces du centre-ville.

### Merci aux intervenants :

**Marie-Anne Hugo-Magnan**, responsable études et aménagement du territoire de la CCI Toulouse Haute-Garonne.

**Bénédicte Fridberg**, responsable du service commerce de Tarbes.

**Yvan Thyssier**, chargé de projets du pôle cohésion sociale et attractivités de l'AUAT.

## Analyser la conjoncture économique et les évolutions du marché de l'emploi

L'agence et ses partenaires ont dressé un nouveau bilan de l'économie territoriale, qui renoue progressivement avec un niveau d'activités d'avant pandémie Covid-19. La reconstitution des effectifs salariés demeure toutefois un enjeu, alors que les perspectives de rentabilité se dégradent pour les mois à venir. Autour de Joseph Carles, maire de Blagnac et élu référent de l'observatoire partenarial de l'économie, du rayonnement et de l'attractivité, les participants ont mis en commun leurs éléments de connaissance sur l'état de santé de l'économie toulousaine.

### Merci aux intervenants :

**Pascal Robert**, responsable du service études de la Banque de France.

**Marie-Anne Hugo-Magnan**, responsable études et aménagement du territoire de la CCI Toulouse Haute-Garonne.

**Clarisse Landes**, chargée d'études de Pôle Emploi Occitanie.

**Sylvain Alasset**, responsable du pôle cohésion sociale et attractivités de l'AUAT.

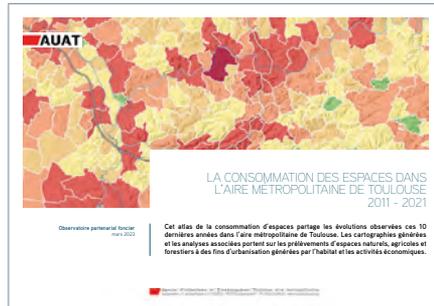
## Emploi : un rebond différencié dans les territoires

Analysé au long cours dans l'aire métropolitaine de Toulouse, l'emploi connaît une hausse significative dans les aires de Toulouse et de Carcassonne, mais il ralentit dans celles de Foix, de Gaillac, de Montauban et de Tarbes.



## Un atlas et un outil en ligne pour connaître la consommation d'ENAF passée

Pour contribuer à la pédagogie sur la sobriété foncière, l'AUAT a partagé une analyse d'indicateurs issus des fichiers fonciers sur la période 2011-2021.



L'atlas présente des cartographies et des analyses des consommations d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) à des fins d'habitat et d'activités économiques, à l'échelle de l'aire métropolitaine de Toulouse. Un outil en ligne (Panorama de la consommation d'espaces) est également mis à disposition sur le site de l'agence pour permettre d'accéder aux informations territoire par territoire.

## Préparer la nouvelle enquête ménages-déplacements



Une nouvelle enquête ménages-déplacements, appelée dorénavant Enquête mobilité certifiée Cerema (EMC2), est en cours d'analyse. Celle-ci est réalisée sous maîtrise d'ouvrage de Tisséo Collectivités et de la Région Occitanie, avec un cofinancement de l'État et du conseil départemental de Haute-Garonne. En 2023, l'AUAT a assisté les partenaires dans la préparation de l'enquête, la consolidation et l'analyse des résultats. 2024 sera l'année de leur valorisation.

## Accompagner l'Observatoire toulousain de l'immobilier d'entreprise

Dans un contexte difficile pour le marché immobilier (forte réduction de l'offre, évolution de la demande), l'Otie, s'est une nouvelle fois appuyé sur les contributions techniques de l'AUAT pour

mener à bien l'ensemble de ses activités : suivi trimestriel du marché, analyse de l'évolution des transactions et des disponibilités, organisation des points marchés trimestriels et du forum annuel.

## Actualiser l'observation locale des loyers

Agréée en tant qu'Observatoire local des loyers depuis 2020, l'AUAT a mené l'enquête 2023 en s'appuyant sur la participation de près de 130 administrateurs de biens, de bailleurs et de locataires.

Cette édition montre une mise sous tension du marché, avec un loyer médian à 11,9 €/m<sup>2</sup> à l'échelle de l'agglomération toulousaine (contre 11,6 €/m<sup>2</sup> en 2022), ce qui constitue la progression la plus forte enregistrée par l'observatoire depuis 10 ans.

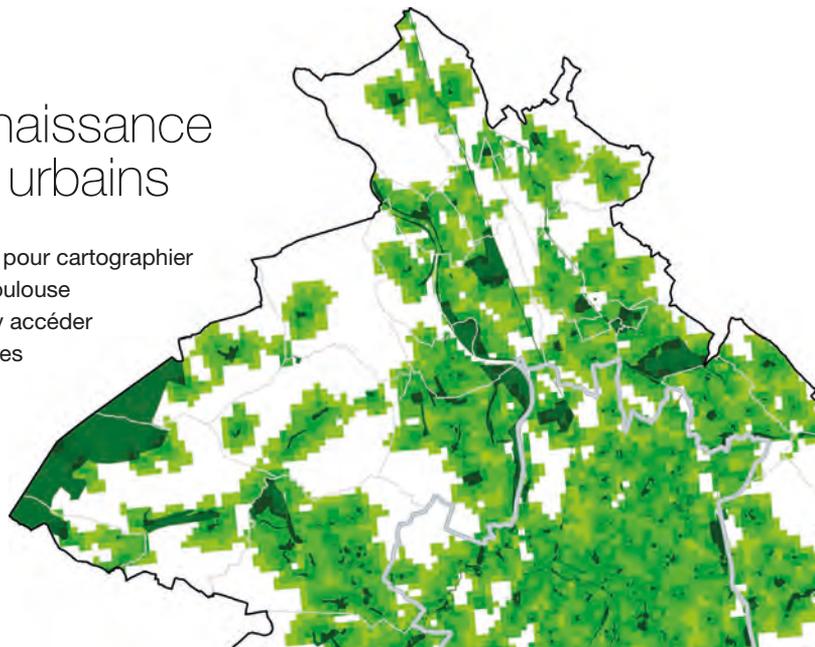
## Suivre la programmation et les livraisons de logements sociaux

L'AUAT a établi un nouveau bilan des financements et livraisons de logements sociaux grâce à l'application « Habiter ». Celle-ci permet de réunir les données fournies par Toulouse Métropole, les

bailleurs sociaux et la DDT 31. En 2023, Toulouse Métropole a ainsi enregistré une légère progression avec plus de 3 000 logements locatifs sociaux financés.

## Développer la connaissance des espaces verts urbains

L'AUAT a expérimenté une méthodologie pour cartographier les espaces verts de 37 communes de Toulouse Métropole et le temps de parcours pour y accéder à pied. Sont représentés 5 types d'espaces végétalisés occupant au moins 1 000 m<sup>2</sup> chacun : les espaces naturels aménagés, les parcs et jardins, les espaces accompagnants, les berges aménagées et les places végétalisées.





# 12

Proposer des solutions  
d'**adaptation  
climatique** et agir  
pour des territoires  
décarbonés



L'agence développe une expertise transversale et spécifique pour accompagner les territoires face aux enjeux d'adaptation et d'atténuation climatiques. Les exercices de planification et les projets urbains doivent encourager un modèle urbain résilient permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations énergétiques induites par la ville actuelle, ainsi que l'adaptation des territoires au changement climatique et la prise en compte des risques.

L'agence propose des solutions face aux enjeux de décarbonation, en aidant les territoires à réduire les émissions de GES et à assurer leur rôle dans la transition énergétique. Elle mobilise les solutions et les acteurs impliqués dans la lutte contre le dérèglement climatique, pour faire émerger des analyses et des outils partagés tant à l'échelle des opérations d'aménagement qu'à celle des EPCI et des SCoT de l'aire métropolitaine toulousaine.

## Contribuer aux politiques publiques **air-énergie-climat**

En 2023, l'AUAT poursuit les collaborations avec son réseau de partenaires autour des acteurs spécialistes des questions énergétiques, climatiques et de qualité de l'air. Ces projets confortent le dispositif d'observation territoriale de l'agence avec des données et des indicateurs

pertinents et aux échelles les plus fines. Ils permettent aussi de bénéficier de l'expertise des partenaires pour identifier les leviers opérationnels en matière d'aménagement et d'urbanisme afin de les déployer auprès des collectivités que l'agence accompagne.

## Favoriser les transitions territoriales par le **paysage**

L'AUAT est aux côtés du Sicoval pour élaborer son plan Paysage. S'inscrivant dans un temps long, ce projet vise à accompagner les transitions écologiques,

démographiques, sociétales et économiques à l'œuvre, et à nourrir le projet territorial de la collectivité.

## Identifier les **formes urbaines** propices au maintien de la biodiversité

L'équipe scientifique du projet de recherche MorphobioT, dont fait partie l'AUAT, a présenté en décembre 2023 les enseignements de son programme sur la nature en ville mené depuis 3 ans, sur 5 quartiers résidentiels toulousains.

L'étude transdisciplinaire de chacun de ces quartiers types révèle comment certaines formes « bâti-végétal » permettent de créer des conditions propices au développement et au maintien d'une biodiversité en ville.



# FOCUS

## Renaturation : une méthode pour prioriser la désimperméabilisation des sols

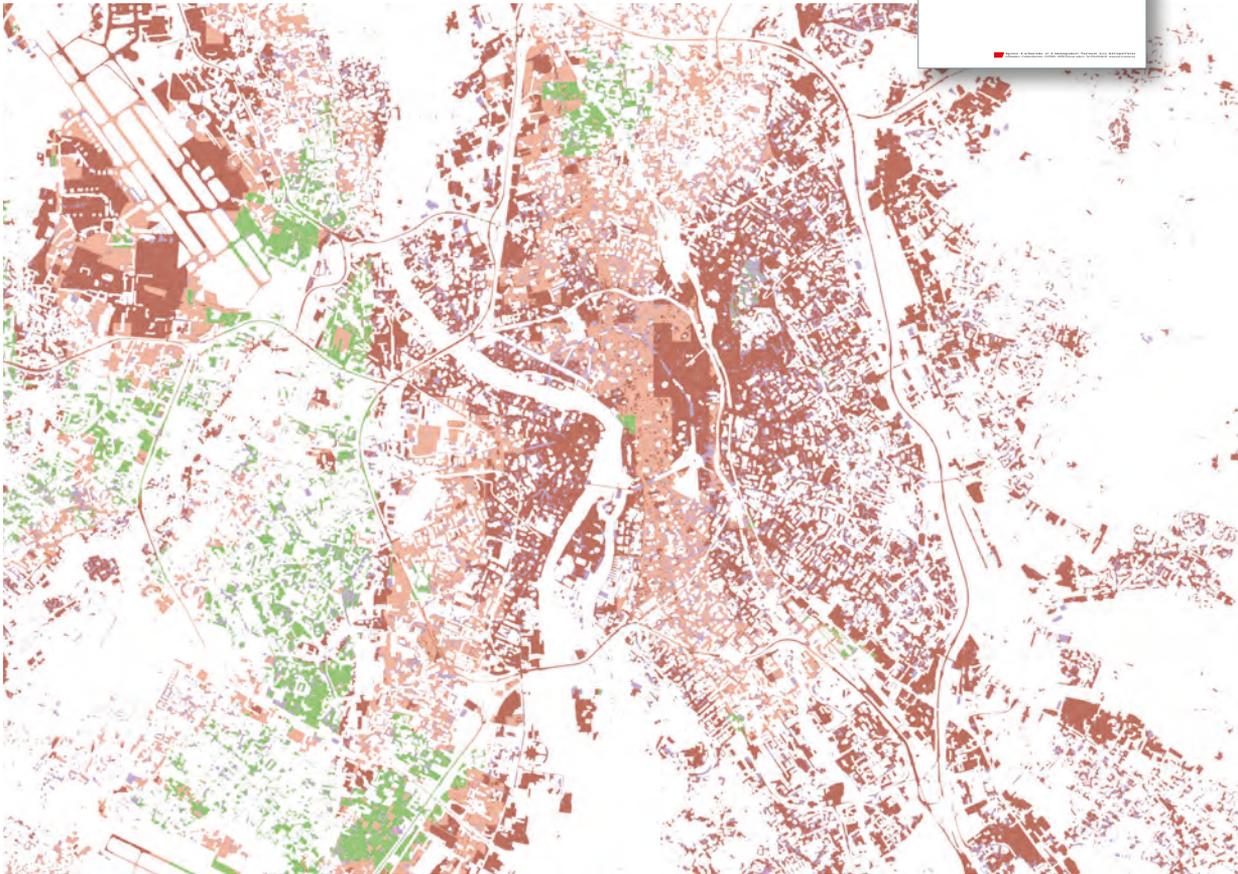


L'AUAT a expérimenté une méthodologie afin de révéler le potentiel de désimperméabilisation des sols, grâce à trois strates d'information :

- la surface caractérisée par des données sur l'occupation du sol ; elle est cartographiée par l'outil OCS GE disponible ;
- la couche superficielle du sous-sol caractérisée par des données sur l'imperméabilité du sol ; elle repose sur la couche Imperviousness du programme européen Copernicus ;

- la couche profonde du sous-sol caractérisée par des données sur l'infiltrabilité du sol : elle provient du croisement multicritère de données environnementales sur les remontées de nappes, le retrait gonflement des argiles, les pentes, les captages d'eau potable ou encore les sites et sols pollués...

Cette méthodologie vise à poser un premier jalon de réflexion pour favoriser à terme la renaturation d'espaces artificialisés.



# Faire vivre le débat sur la place de l'eau dans la planification territoriale

Le comité partenarial des praticiens de la planification opérationnelle (C3PO) a une nouvelle fois réuni les membres de l'AUAT. Outre un état des lieux des enjeux de l'eau dans le Bassin Adour-Garonne, trois retours d'expérience de territoires extérieurs à l'aire métropolitaine de Toulouse ont alimenté les échanges : celui du SCoT du Grand Douaisis, celui des communes gardiennes de l'eau dans les PLU2 de la Métropole européenne de Lille et l'OAP cycle de l'eau du PLUi d'Aubagne de l'Étoile.



## Merci aux intervenants :

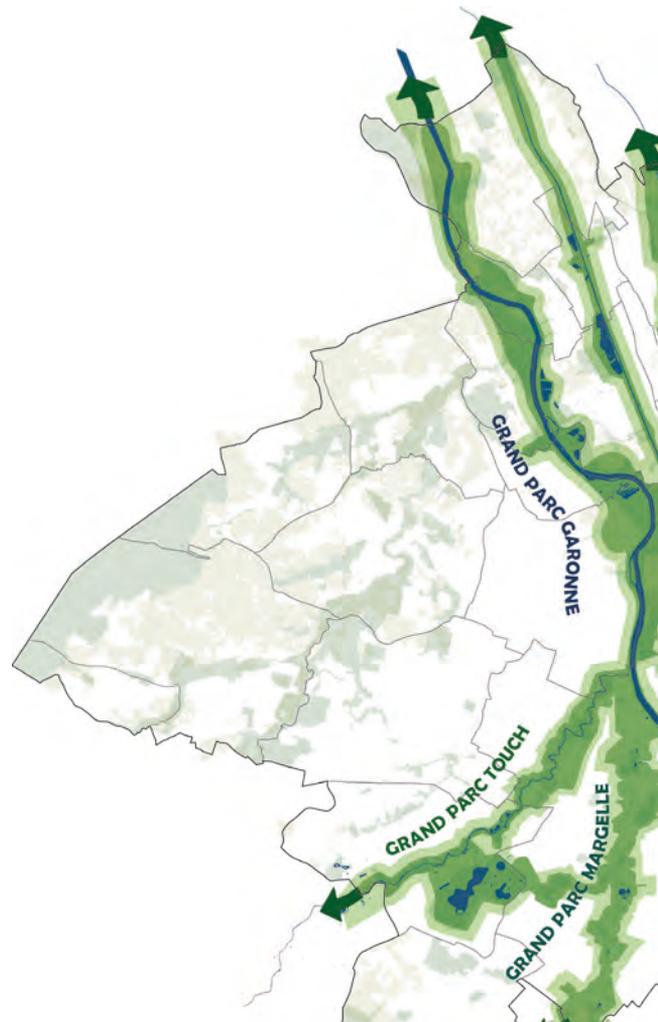
**Catherine Cadix**, chargée de mission environnement – Syndicat mixte du SCoT du Grand Douaisis.

**Fanny Oden**, directrice planification urbaine – Métropole européenne de Lille.

**Agathe Miton**, chargée d'étude à l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (Agam).

# Soutenir la mutation de friches en Occitanie

L'agence a maintenu son implication dans l'opération « Reconquête des friches en Occitanie ». Elle a participé aux côtés des partenaires au renouveau du dispositif d'intervention et poursuivi son accompagnement auprès des collectivités pour faire émerger des solutions de reconversion de bâtis délaissés.



# Recenser et diffuser les bonnes pratiques de gestion de l'eau

L'observatoire de la prise en compte de l'eau dans les projets d'aménagement a poursuivi son essor. Créé par l'AUAT et l'Agence de l'eau Adour-Garonne en 2021, il s'appuie désormais sur les agences d'urbanisme de Bayonne-Pau et de Bordeaux, en lien avec le réseau des délégations locales de l'agence de l'eau du Grand Sud-Ouest.

Pour la première fois, des visites terrain ont été organisées simultanément par les 3 agences d'urbanisme, en octobre 2023.

Six nouveaux projets ont aussi été recensés par l'observatoire, notamment sur la côte Atlantique, proposant ainsi de nouveaux exemples vertueux et inspirants pour les collectivités.



## Faire émerger les Grands Parcs dans la métropole toulousaine

L'agence a poursuivi l'accompagnement des territoires de la métropole toulousaine pour déployer une stratégie de long terme autour de cinq Grands Parcs. Tous répondent aux objectifs majeurs de préservation de la biodiversité, d'adaptation au changement climatique, d'accès des habitants à la nature, dans une logique de sobriété foncière.

Des plans-guides ont été réalisés ou accompagnés par l'agence sur les Grands Parcs Margelle, Hers, Touch et Garonne. Chacun s'attache à réancrer ces espaces dédiés au vivant, dans un souci d'optimisation réciproque avec le tissu urbain auquel ils sont directement reliés.



# Encourager la **cohérence** urbanisme - transports

L'agence s'est une nouvelle fois attachée à encourager les porteurs de politiques publiques à décroiser les projets d'urbanisme et de transports : réalisation d'études d'évaluation, mise à disposition d'outils, soutien à la définition de politiques et animation de projets réunissant une multiplicité d'acteurs.

## Favoriser l'usage de la ligne 1 du tramway toulousain

L'étude sur l'accessibilité de la première ligne de tramway de l'agglomération toulousaine s'est poursuivie. Des actions et des outils ont été proposés pour favoriser le report modal vers le tramway, suite à l'analyse fine, parcelle par parcelle, de l'évolution de la densité et des mesures en faveur de l'accessibilité piétonne.

## Élaborer un Plan territorial des mobilités décarbonées

L'agence a finalisé les réflexions sur le schéma des mobilités décarbonées du Sicoval. La diffusion de ce document pourra se faire après avoir intégré les données de la nouvelle enquête mobilité (EMC2), disponibles en 2024.

## Recenser les bonnes pratiques pour soutenir le déploiement de la marche

En lien avec le programme d'actions du Schéma directeur piéton de Tisséo Collectivités, l'AUAT a finalisé, avec la collaboration des partenaires concernés, le guide des bonnes pratiques pour développer une culture de la marche dans les territoires de l'agglomération toulousaine.

## Renouveler le modèle multimodal de déplacements

L'agence a poursuivi son accompagnement auprès des membres du partenariat Camino-T dans la définition et la conception du nouveau modèle multimodal de déplacements de l'agglomération toulousaine, en lien avec la nouvelle enquête mobilité (EMC2). L'année 2023 a été l'occasion d'aider à l'élaboration du cahier des charges de développement et à l'analyse des offres.

# Deux méthodes pour favoriser l'adaptation des transports en commun selon la demande

En 2023, l'agence a réalisé l'automatisation de l'indicateur permettant d'identifier le potentiel de demande de déplacements captable par les réseaux de transport en commun (TC) de l'agglomération toulousaine. L'indice de connectivité aux réseaux de TC en heure de pointe est aussi finalisé. Ces réalisations permettront en 2024 de croiser le potentiel de demande actualisé

et l'indice de connectivité aux réseaux de TC le soir et le dimanche, ce qui permet d'évaluer les besoins en desserte TC par rapport au potentiel de demande sur des horaires « atypiques ». Cela permet aussi d'évaluer la qualité du rabattement piéton aux arrêts, en calculant le poids de population situé à moins de cinq minutes à pied en situation réelle.







Intégrer la diversité des  
habitants et de leurs  
**modes de vie**  
dans la définition  
des projets

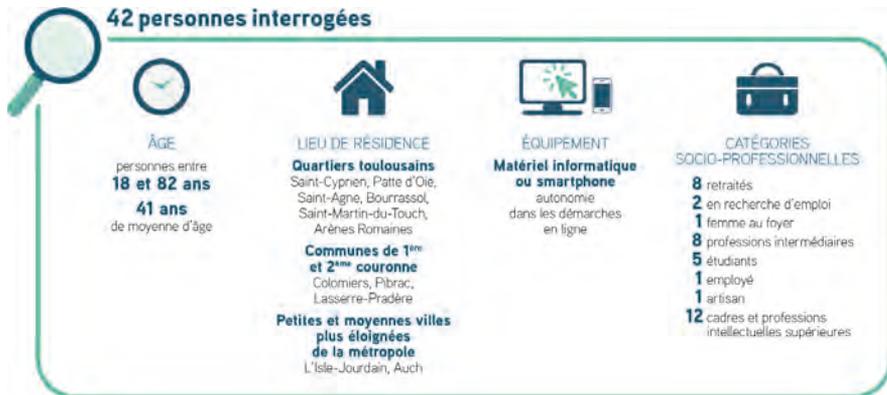


L'agence prend en compte l'évolution des modes de vie, des besoins et des pratiques des usagers du territoire pour renouveler l'analyse préalable à la définition des projets de ses membres. Elle développe pour cela des approches qualitatives et prend en compte des signaux faibles. Cette démarche permet à l'agence de proposer des projets permettant à tous les publics de mieux vivre ensemble. L'expertise en co-construction des projets, avant et pendant leur élaboration, est renforcée pour proposer une approche renouvelée aux collectivités, de la commune à l'échelle régionale en passant par les EPCI et les SCoT.

# Partager des connaissances sur « la ville à domicile »

Début 2023, l'agence a restitué les enseignements d'une enquête qualitative engagée pour comprendre ce que la domiciliation des pratiques fait à la ville. Consommations, liens sociaux et travail depuis le domicile changent certains rapports historiques avec les territoires. C'est pourquoi, à travers une approche

qualitative auprès d'habitants du territoire, les connaissances réunies sur ce thème irriguent désormais les projets menés par l'agence pour ses membres, en apportant des connaissances complémentaires de celles réunies grâce aux statistiques.



# Lancement d'une enquête sur les pratiques de sobriété

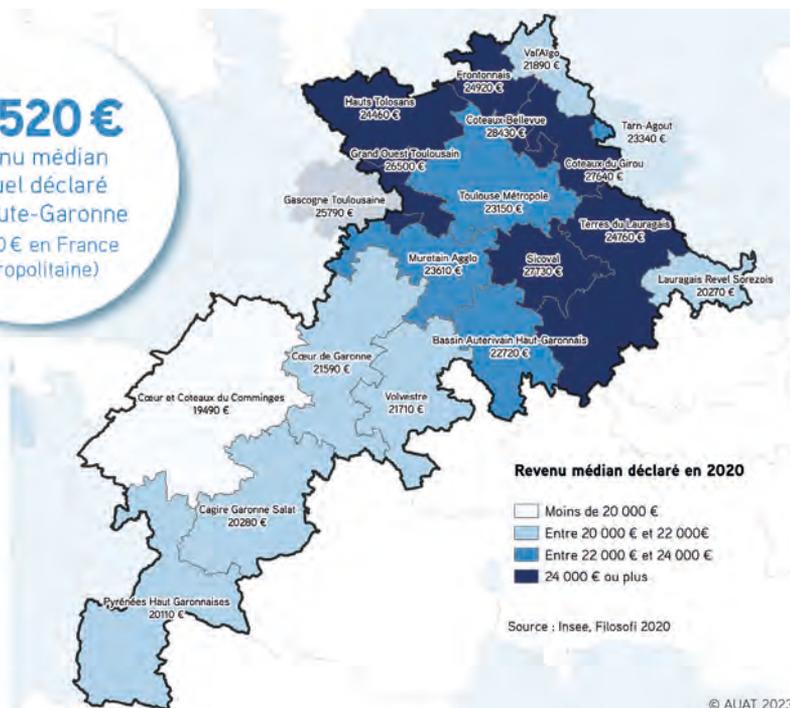
En lien avec le fil rouge d'observation territoriale de 2023 et 2024, l'agence a engagé une étude sur les pratiques de sobriété d'habitants de 4 quartiers d'Albi, de Balma, de Castanet-Tolosan et de Toulouse. 40 foyers ont été interrogés pour connaître leurs modes de déplacement et leurs pratiques de consommation, notamment énergétique. L'enjeu est d'identifier des leviers

d'aménagement et d'actions locales à même de favoriser les pratiques les plus sobres, en partant d'exemples observés sur le terrain mais aussi d'une connaissance précise des freins rencontrés par les habitants pour les développer. Les résultats concernant les pratiques de sobriété et leur acceptabilité seront publiés en 2024.

# Comprendre les disparités de revenus des habitants du département

**23 520 €**  
revenu médian annuel déclaré en Haute-Garonne  
(21 950 € en France métropolitaine)

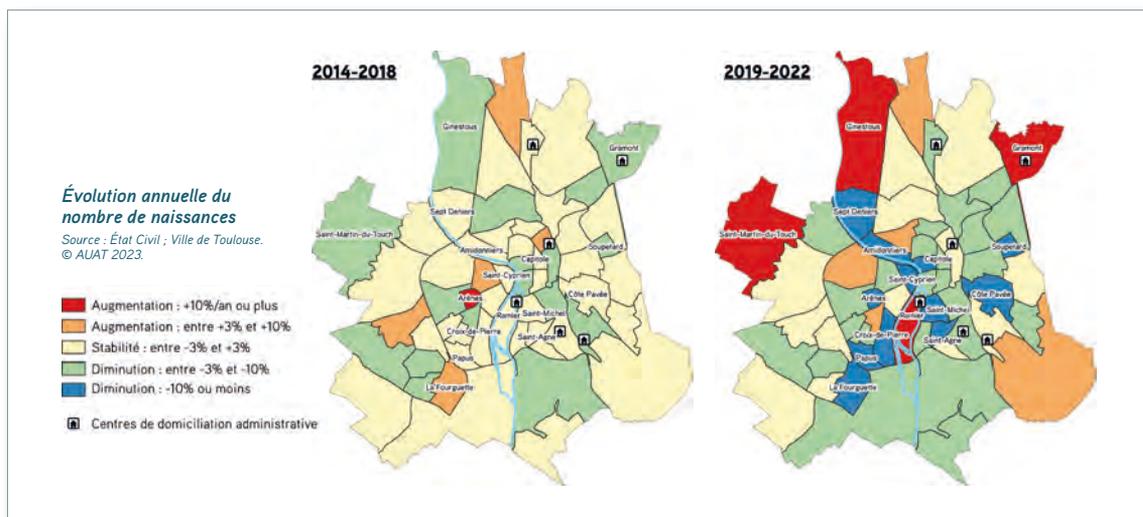
En lien avec la Caf de la Haute-Garonne, l'agence a mis en évidence d'importants écarts de revenus entre les habitants du département. En lien avec les évolutions de l'emploi et les profils des ménages, cette étude aide à la compréhension des disparités territoriales.



# Suivre et analyser l'évolution du peuplement des territoires



Dans la continuité de l'observation permanente des données démographiques concernant l'aire métropolitaine de Toulouse, l'agence a partagé fin 2023 les conclusions d'une enquête en lien avec la baisse de la natalité et des effectifs scolaires à Toulouse. Cette observation a alimenté un questionnement sur l'évolution du peuplement de la ville-centre, de sa banlieue et de son bassin de vie.



# Favoriser le dialogue entre acteurs de l'urbanisme et professionnels de santé



Depuis 2022, l'agence porte le programme Urban ISS PRO avec le collectif des agences d'urbanisme en Occitanie (Coll'Oc) et la plateforme AAPRISS. Financé par l'Agence régionale de santé, ce programme vise à former des acteurs de l'urbanisme et des acteurs de santé publique.



Six sessions de formation ont ainsi été organisées entre décembre 2022 et mai 2023, dans un souci de mise en dialogue des participants. Objectif : améliorer les pratiques à l'échelle des projets d'aménagement urbain pour un urbanisme plus favorable à la santé de toutes et tous. Ce projet s'organise principalement autour de l'utilisation de la grille Urban-ISS créé en 2019 par l'IFERISS et l'AUAT. Cet outil d'analyse et de repérage « santé et inégalités sociales de santé » est susceptible d'équiper la première étape d'une évaluation d'impact en santé.



Les premiers retours des participants sont particulièrement stimulants pour continuer à améliorer le dispositif de formation et proposer quatre nouvelles sessions d'ici la fin du projet, prévue en 2025.



# Mener des études pré-opérationnelles dans la lignée des Cahiers toulousains

La ville de Toulouse a pérennisé un nouveau format d'études dans le programme de travail partenarial 2023. Chacune est validée lors d'une « revue d'esquisse » animée par la ville, à laquelle assistent élus et techniciens. Elles conduisent l'agence à proposer des réflexions globales, basées sur les Cahiers toulousains parus en 2022, avant dépôt de permis de construire par la ville. L'étude est alors menée sur un périmètre

d'enjeux plus large qui peut mobiliser plusieurs thématiques (patrimoine, paysage, mobilité etc.), plusieurs types d'acteurs (promoteurs, bailleurs, habitants, commerçants, etc.) et plusieurs types d'outils à la fois réglementaires, économiques, juridiques. Les études de 2023 ont porté sur les quartiers de Jean-Zay, Saint-Agne, l'avenue de Purpan et la route d'Albi.



## Évaluer le contrat de ville de Toulouse

L'agence assurera le suivi et l'évaluation en continu du nouveau contrat de ville de Toulouse Métropole, qui s'étendra sur la période 2024-2030. En anticipation, l'année 2023 a permis de définir les outils méthodologiques qui seront mobilisés

tout au long de cette démarche. Des études seront aussi réalisées sur les trajectoires résidentielles, professionnelles et éducatives d'habitants des quartiers prioritaires.

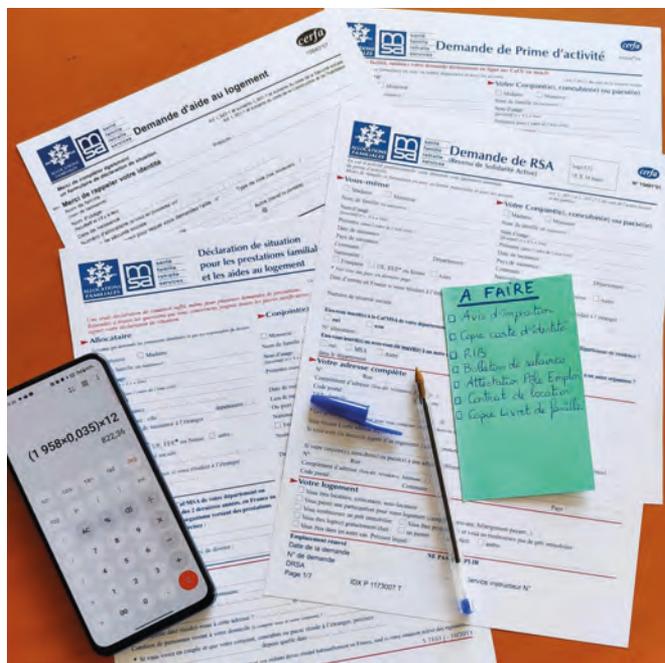
# Définir et évaluer les politiques d'attribution de logements sociaux

Depuis 2017, l'agence accompagne ses membres dans la mise en place et le suivi de leur politique d'attribution des logements sociaux. Objectif : favoriser l'accès au parc locatif social et améliorer les équilibres territoriaux de peuplement. Pour la métropole toulousaine, dont la Convention intercommunale d'attribution a été adoptée en 2019, l'agence produit des analyses sur les ménages demandeurs et attributaires de logements sociaux, ainsi que des indicateurs de suivi sur les fragilités des ménages occupant le parc social.

La mission d'assistance apportée au Sicoval s'est achevée au 1er trimestre 2023 avec la livraison d'un projet de Convention intercommunale d'attribution : ce dernier traduit les engagements attendus des partenaires de l'intercommunalité, dans la mise en œuvre des orientations adoptées par la conférence intercommunale du logement, à l'issue d'une année de concertation sous forme d'ateliers avec l'État, le Département, les communes et les acteurs du logement social (bailleurs sociaux, associations...).

# Comprendre le non-recours aux prestations sociales

En partenariat avec la Caf de la Haute-Garonne, l'agence a mené une étude sur le territoire de la Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges pour identifier les causes matérielles et sociales du non-recours aux prestations sociales des habitants du territoire. Les résultats de cette étude seront diffusés courant 2024.



## Suivre les tendances sur la place des femmes dans la ville

A l'occasion du 8 mars, l'AUAT a porté la focale sur les femmes dans l'aire d'attraction de Toulouse. L'analyse des niveaux de diplôme, d'emploi, de rémunération ou encore des pratiques de mobilité peut orienter des politiques publiques locales.

Des évolutions notables ont eu lieu sur cette question au cours des dernières décennies, mais des inégalités subsistent. Le territoire de l'aire d'attraction de Toulouse s'inscrit globalement dans cette tendance, comme l'indique cette sélection de données issues de l'Insee ou du rectorat de l'académie de Toulouse :



À l'examen du brevet et du baccalauréat, toutes filières confondues, les filles ont un meilleur taux de réussite que les garçons (97 % contre 93 % pour les garçons au baccalauréat). Mais dès le lycée, et encore plus dans l'enseignement supérieur, elles s'orientent dans des filières différentes. Elles sont minoritaires en voie professionnelle et dans les cursus scientifiques (hors santé) tels que les écoles d'ingénieur ou les sections de techniciens supérieurs mais elles représentent plus de sept étudiants sur dix dans les formations sociales et paramédicales.



A la fin de leurs études, les femmes ont plus de difficultés à trouver un emploi. Deux ans après

l'obtention de leur master, 74 % des femmes ont un emploi stable contre 81 % des hommes. En termes de niveau de qualification, elles sont autant que les hommes à être diplômées du supérieur (43 % contre 32 % à l'échelle nationale). Bien qu'il ait fortement augmenté au cours des dernières décennies, le taux d'activité des femmes reste inférieur à celui des hommes : 73 % des femmes de 15 à 64 ans ont un emploi ou en recherchent un contre 78 % des hommes. Cet écart s'observe dans les mêmes proportions à l'échelle nationale.



Parce qu'elles exercent moins souvent des postes de cadres ou des emplois à responsabilités et qu'elles sont trois fois plus nombreuses à être à temps partiel, leur revenu salarial est inférieur de 23 % à celui des hommes. Cet écart est plus marqué dans l'aire d'attraction de Toulouse qu'à l'échelle de la France métropolitaine (17 %).

**FEMMES HOMMES**



**FORMATION**



les femmes représentent :

**3** étudiants sur 10 dans un cursus scientifique (hors santé)

**7** étudiants sur 10 dans une formation sociale & paramédicale

**MOBILITÉ**



**TRAVAIL**

**TAUX D'ACTIVITÉ DES 15 - 64 ANS**



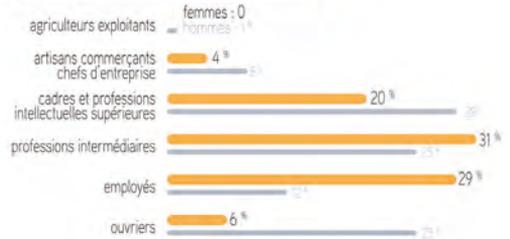
**SALAIRE NET HORAIRE**



**TRAVAIL À TEMPS PARTIEL**



**CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES**



**VIE**

**FAMILLES MONOPARENTALES**



**25%** vivent sous le seuil de pauvreté

**ESPÉRANCE DE VIE**



**38%** des femmes de 65 ans ou plus vivent seules 19% des hommes

**STRUCTURE PAR ÂGE ET PAR SEXE**

dans l'aire d'attraction de Toulouse



Sources : Insee, recensement 2019 ; espérance de vie 2021 ; Académie de Toulouse, DZP ; L'égalité filles-garçons en quelques chiffres - mars 2022 ; Insee, recensement 2019 - Aire d'attraction de Toulouse - QADS 2020 - Aire d'attraction de Toulouse - Filippi 2020 - Aire d'attraction de Toulouse ; Insee, recensement 2019 - Aire d'attraction de Toulouse ; Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi.





4

Promouvoir les  
complémentarités  
territoriales et  
susciter les  
**coopérations**



L'agence participe à la mise en cohérence des politiques publiques par les exercices de planification qu'elle accompagne au sein de l'aire métropolitaine toulousaine, et en les intégrant aux dynamiques régionales. Elle favorise les coopérations en animant le dialogue entre territoires et en éclairant les interdépendances du système métropolitain pour faire émerger une vision commune, basée sur les réciprocités et les complémentarités à développer. Par son partenariat public qui rassemble l'ensemble des acteurs institutionnels, l'agence constitue un espace d'échange et de partage et joue un rôle de tiers de confiance au sein du grand bassin toulousain.

## Ville renouvelée 2030

L'AUAT et Oppidea ont coanimé une réflexion sur l'impact du ZAN dans le développement urbain de la métropole. L'enjeu, porté par la présidente des deux organismes, est d'imaginer un "nouveau modèle" pour agir de concert face au défi du renouvellement urbain, incluant des enjeux multiples : production de logements abordables, énergie, cadre de vie, climat, végétation, îlot de chaleur urbain, rafraichissements naturels des logements...

Le projet « ville renouvelée 2030 » a été engagé avec un premier focus group, pour rassembler, en juin, les acteurs de la fabrique de la ville et en partager

les objectifs. Un atelier intitulé « au fil de l'eau », a permis en septembre de dresser un état des lieux des pratiques actuelles et ses limites. Un autre atelier, en décembre, intitulé « idéal » visait à montrer 3 exemples d'ilots emblématiques vertueux : à Toulouse, boulevard de Déodat de Séverac, à Aucamville, chemin Gratian (en 1ère couronne) et à Brax, avenue de la Gare (en 2<sup>e</sup> couronne).

La démarche se poursuivra en 2024 avec un atelier intitulé « réaliste », pour avancer une série de propositions/actions.

Un *focus group* de conclusion permettra de définir des solutions partagées entre la collectivité, ses opérateurs, aménageurs, professionnels de l'immobilier, acteurs de la fabrique urbaine toulousaine... pour adapter les pratiques à l'heure de la sobriété foncière et du changement climatique.



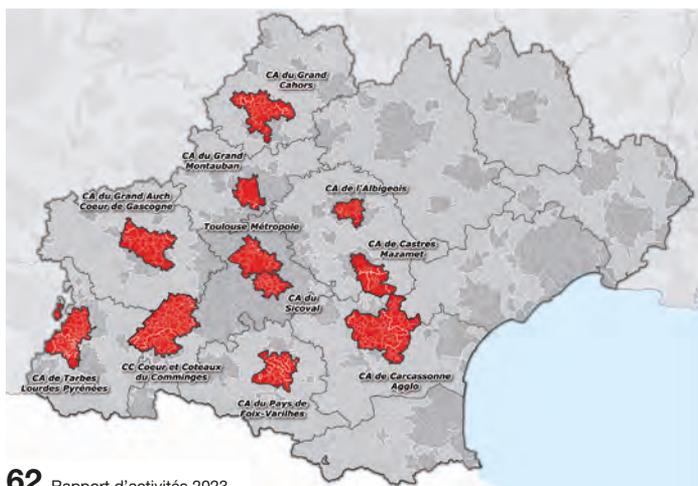
# Le Dialogue métropolitain de Toulouse est relancé

10 ans après sa création, l'association du Dialogue métropolitain de Toulouse a concrétisé son nouveau projet de coopération. À 14 reprises et avec une animation assurée par l'agence, les intercommunalités membres se sont réunies pour développer leurs échanges sur des enjeux communs. L'association est aussi partie prenante du projet prospectif notreDemain piloté par l'agence.

Plusieurs auditions d'acteurs des territoires sont intervenues. Guy Kauffman, président du directoire de la société du Grand projet Sud-Ouest (SGPSO), a ainsi été auditionné en conférence des présidences. Il y a présenté les enjeux de la future ligne à grande vitesse (LGV) reliant Bordeaux à Toulouse. Les enjeux de complémentarité entre LGV, service express régional métropolitain (SERM) et renforcement de la desserte des villes moyennes y ont aussi été partagés. Ludovic de Rigaud, responsable des affaires publiques d'Airbus a, quant à lui, partagé auprès de la conférence des

directions du Dialogue métropolitain un panorama de la situation de l'entreprise ainsi que les enjeux liés au développement de la filière hydrogène. Cécile Mezger, directrice de l'agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise et du Var a, pour sa part, fait état de la situation du Pays de Fayenc, lequel a décrété un moratoire de 5 ans sur les autorisations d'urbanisme en lien avec la pression sur la ressource en eau.

L'installation de clubs réunissant des responsables de services et techniciens des collectivités s'est faite en 2023, autour de trois volets de coopération identifiés pour la période 2023-2026 : accompagner les projets de revitalisation des territoires, organiser un développement équilibré et en réseau, anticiper les défis communs face au changement climatique et à la limitation des ressources. Les élus référents de ces clubs techniques ont souligné auprès de l'assemblée générale l'importance du partage sur les outils et la méthode afin de nourrir les projets de l'ensemble des territoires.



**1,5 million**  
d'habitants en 2019  
soit  
**25 %**  
de la population  
d'Occitanie



# L'interscot du grand bassin toulousain écrit une nouvelle page de son histoire

Annette Laigneau, Hervé Lefebvre et Olivier Damez, respectivement présidente du SMEAT, président du SCoT Gascogne et vice-président du SCoT Gaillac-Graulhet, ont relancé la démarche de l'interscot du grand bassin toulousain. Plus de 20 ans après la création d'un GIP à 4 SCoT, ils sont désormais 12 à participer activement à des échanges techniques et politiques à l'échelle du grand bassin toulousain.

2 rencontres des élus ont été organisées pour partager les enjeux de démographie et ceux posés par la logistique.

9 comités techniques se sont tenus en 2023, tant pour réorganiser le fonctionnement de l'interscot dans un cadre renouvelé et ambitieux que pour travailler plus spécifiquement sur la prise en compte de la problématique de l'eau et la production d'énergies renouvelables.

Également partie prenante du projet prospectif notreDemain, l'interscot du grand bassin toulousain est désormais animé dans le cadre du programme partenarial de l'agence. Toutes les structures de SCoT membres de l'agence peuvent ainsi y participer et accéder aux ressources proposées par l'AUAT dans ce cadre (données, outils, rencontres des observatoires...).



# Eclairer les enjeux de territorialisation du **ZAN** pour le **SRADDET**

La prochaine modification du SRADDET visant à territorialiser les trajectoires de sobriété foncière, les agences d'urbanisme du réseau Coll'Oc accompagnent la Région Occitanie par

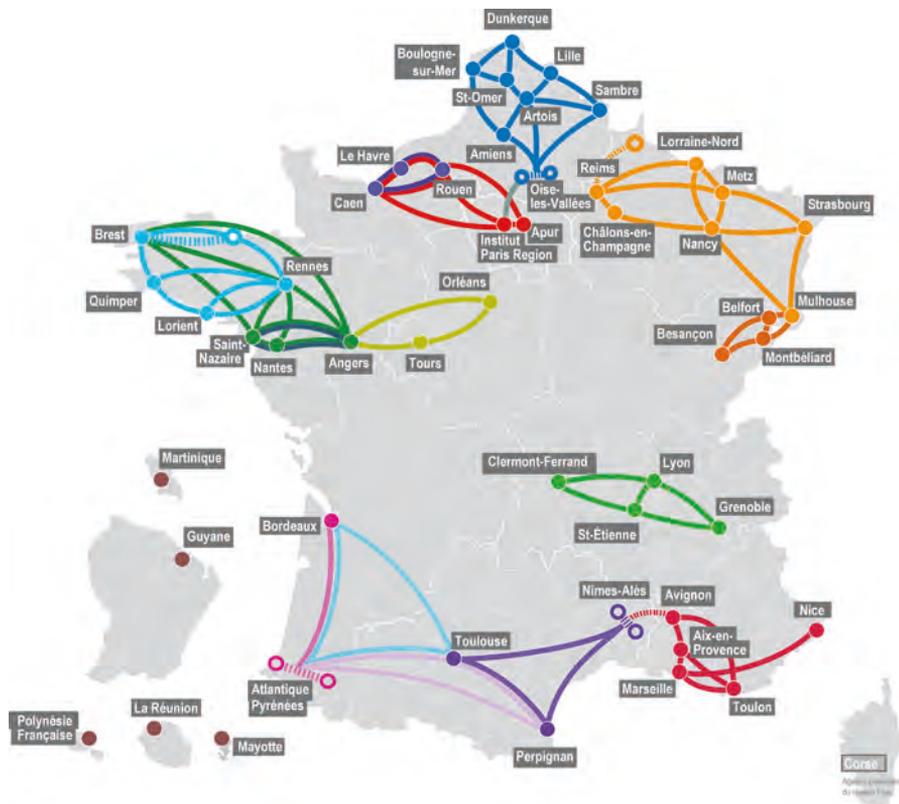
leur connaissance des projets territoriaux des collectivités membres pour lesquels elles réalisent les documents d'urbanisme et de planification.

# Faire bénéficier nos territoires de l'expertise du **réseau Fnau**



Les équipes de l'AUAT ont pris part aux clubs thématiques de la Fnau pour contribuer à la production de connaissances, se former et partager des retours d'expérience. Ces participations ont aussi permis d'enrichir leurs

approches pour le compte des projets engagés sur les territoires d'intervention de l'agence. L'AUAT assure également la coanimation du club sur le foncier, aux côtés des agences de Rennes et de Longwy (Lorraine Nord).



# Participation aux réseaux d'acteurs

- **Journée du CRIG Occitanie** (conseil régional de l'information géographique) : échanges autour des questions de gouvernance des données géographiques en région. Zoom sur l'actualité des données géographiques et ateliers de démonstration de nouvelles données.
- **OPenIG** : journée « Sobriété : la géomatique ouvre de nouveaux chantiers », avec un groupe de travail sur l'occupation du sol à grande échelle.
- **Groupe technique d'échanges de la Région Occitanie** sur les actualités liées au ZAN (veille juridique, outils de sobriété foncière développés, actualités des différents partenaires), l'avancement du SRADDET...
- **Ekitia** : adhésion à l'association pour suivre les évolutions à l'œuvre en matière de données (éthique, intelligence artificielle, nouveaux services, etc.).
- Participation aux **ateliers des territoires** (sous l'égide du préfet de Région) sur l'avenir de la plateforme aéroportuaire de Toulouse.
- Participation aux **assises régionales du logement d'Occitanie** sous l'égide du préfet de Région, en vue de l'élaboration d'un plan d'actions pour le logement en Occitanie qui sera présenté à l'été 2024.
- **Communauté régionale ERC Occitanie (CRERCO)** : groupes de travail.
- **Observatoire régional climat énergie Occitanie (ORCEO)** : réunions bilans du comité partenarial, groupes de travail et rencontres énergie et climat de Territoires d'Occitanie pour la Transition Energétique (TOTEN).
- **Envirobat** : commissions organisées dans le cadre de la démarche Quartiers Durables d'Occitanie (QDO).
- **Programme d'actions de prévention des inondations de l'agglomération toulousaine (PAPI)** : groupes de travail, notamment sur les questions d'urbanisme résilient aux risques inondations.
- **SAGE Vallée de la Garonne** : groupe de travail sur l'eau et l'urbanisme, évènement ; SAGE Bassin Hers-Mort – Girou : groupe de travail sur l'eau et l'urbanisme ; SAGE Garonne amont : atelier.
- **Agence régionale de la biodiversité d'Occitanie (ARB)** : convention de partenariat en cours de signature avec les deux autres agences du réseau Coll'Oc ; groupes de travail sur la biodiversité et l'urbanisme.





5

Assurer les conditions  
d'un accueil  
soutenable et d'un  
**développement  
désirable**



Dans un souci de préservation des ressources, l'agence soutient les objectifs de sobriété foncière. Elle encourage un usage raisonné et durable des ressources (eau, énergie, sols...) et intègre la protection de la biodiversité dans chaque projet. Un travail spécifique sur les conditions d'accueil des populations, notamment les plus vulnérables, est mené par l'agence pour aider les collectivités à lutter contre les fractures territoriales et favoriser la cohésion sociale : elle propose son éclairage sur les capacités d'accueil ; elle soutient un modèle territorial et une densification harmonieuse, favorables à un cadre de vie de qualité, notamment en matière de logement et de santé ; elle vise à articuler proximité et mixité. Les collectivités sont accompagnées dans la définition de leur stratégie de soutien à l'emploi, l'enseignement supérieur et la recherche, l'économie sociale et solidaire et, plus généralement, dans les activités en lien avec les besoins de proximité et les compétences locales. L'agence aide ses membres et partenaires à appréhender la vulnérabilité du territoire et des populations, à anticiper les risques et à répondre aux enjeux de résilience territoriale.

# Accompagner les stratégies d'aménagement

## Schémas de cohérence territoriale (SCoT)



Dans les territoires d'intervention de l'agence, les projets de SCoT ont tous progressé. Plusieurs séminaires se sont ainsi tenus pour engager les réflexions sur la révision du SCoT du **Grand Albigeois**. Ils ont permis d'aborder les problématiques d'habitat, d'accueil de population, d'environnement et de cadre de vie en lien avec le paysage et de mobilité. Organisés soit sous la forme d'ateliers, de plénière ou encore de visite de terrain, ces séminaires représentent une première étape pour lancer la révision du SCoT.

2023 a été marquée par l'approbation du document du **SCoT Gascogne**.

Le débat d'orientation sur le Projet d'aménagement stratégique du SCoT de la **grande agglomération toulousaine** s'est tenu. Il a permis de poser le principe d'une nouvelle armature territoriale et d'introduire les enjeux de réduction de la consommation foncière. Ce débat s'est poursuivi par l'organisation de temps thématiques de réflexion, et à travers des groupes de travail élus en vue de poursuivre la rédaction du Document d'orientation et d'objectifs (DOO).

Le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du SCoT de la Communauté d'agglomération de **Tarbes-Lourdes-Pyrénées** a également mobilisé l'agence en 2023. Des réunions sectorielles et publiques se sont en outre tenues à Tarbes, Laloubère, Juillan, Lourdes et Adé, afin de sensibiliser la population aux enjeux du territoire. Le PADD a été ensuite débattu en Conseil communautaire en



juillet 2023. Le second semestre de 2023 a été consacré à l'élaboration du DOO en abordant les questions de formes urbaines et de densité acceptable, de paysage et notamment d'entrée de ville, de mobilité mais aussi de préservation de l'environnement en lien avec la Trame verte et bleue. Ces travaux sur le DOO prendront fin en 2024 pour un arrêt du SCoT fin 2024.

La révision du SCoT de la **Vallée de l'Ariège** a suivi également son cours. L'année a été consacrée à la finalisation du diagnostic et à l'élaboration du Projet d'aménagement stratégique (PAS). Ce dernier a été débattu à l'automne 2023. Les travaux sur le DOO ont ensuite pris le relais avec en vue, l'arrêt du SCoT fin 2024.



La Communauté d'agglomération de **Gaillac-Graulhet** a poursuivi la révision de son SCoT. L'accompagnement de l'agence a porté en 2023 sur le Projet d'aménagement stratégique (PAS), en confortant les 4 défis du projet d'aménagement communautaire mené en 2020-2021. L'armature territoriale et les secteurs géographiques du SCoT ont été identifiés ; les perspectives démographiques et d'emploi à 20 ans ont été validées. Le travail sur le DOO a été engagé en fin d'année. Toutes ces étapes ont été franchies avec un panel d'animations conséquent : rencontres sectorielles, groupes stratégiques d'élus, conférence des maires, rencontre des personnes publiques associées...

## Programmes locaux de l'habitat (PLH)

En 2023, l'agence a poursuivi sa mobilisation sur le champ des politiques locales de l'habitat, en accompagnant six collectivités membres dans la définition de leur politique locale de l'habitat dans le cadre de l'élaboration de PLH ou de volets « Habitat » de PLUi-H.

L'élaboration du PLH de la Communauté d'agglomération de **Tarbes-Lourdes-Pyrénées** a franchi de nouvelles étapes en 2023 : atelier avec les acteurs locaux du logement social, travail sur la territorialisation des objectifs de production de logements (en cohérence avec les avancées du SCoT en cours d'élaboration), présentation des orientations stratégiques en conférence des maires, poursuite de l'élaboration du programme d'actions thématiques.

Le PLH de la Communauté de communes des **Portes d'Ariège-Pyrénées** a été adopté en juin 2023, après passage en Comité régional de l'habitat et de l'hébergement et avis favorable de l'État. L'AUAT accompagnait le territoire dans l'élaboration de ce premier document cadre à l'échelle des 35 communes depuis 2019.

La Communauté d'agglomération du **Sicoval** s'appuie également sur l'agence pour élaborer son nouveau PLH.

Le diagnostic territorial, enrichi fin 2022 par les enseignements des « ateliers de l'habitat », a été présenté en comité de pilotage en mars 2023. Les réflexions sur les orientations stratégiques, en particulier sur la territorialisation de l'accueil démographique et les estimations de besoins en logements, ont été engagées. Les services du Sicoval ont en particulier organisé 2 séminaires internes afin de permettre aux élus de réfléchir aux enjeux de développement de leur territoire, en lien avec le SCoT en révision. La finalisation des étapes de définition des orientations et du programme d'action se prolongeront en 2024, pour un arrêt du projet attendu en septembre 2024.



La Communauté d'agglomération du **Grand Ouest Toulousain** a prescrit, en juin 2023, la révision de son PLH et souhaité l'accompagnement de l'agence en soutien de ses services récemment structurés. La phase diagnostic a donc été engagée dès septembre lors d'une réunion de lancement présentant le bilan à mi-parcours du PLH en vigueur et les principales évolutions règlementaires intervenues depuis son adoption.

Les ateliers de l'habitat organisés en décembre 2023 ont ainsi permis de croiser les regards d'une soixantaine d'acteurs de l'habitat : services de l'État, Département, ADIL, ANAH, bailleurs sociaux, notaires, professionnels de l'immobilier, associations... en plus des techniciens et élus du territoire. Les rencontres avec les communes ont été engagées afin de recenser les besoins et les enjeux liés à l'habitat qui leur sont propres.



## Comment améliorer la qualité de l'habitat existant dans un contexte de transition énergétique et de sobriété foncière ?

Une amélioration de la qualité énergétique des copropriétés



Un besoin de rénovation du parc pavillonnaire vieillissant



Une préservation et valorisation du patrimoine bâti et de son identité



Une mobilisation du parc vacant situé en centre ancien ou dans des hameaux



La lutte contre l'habitat indigne et insalubre



Un accompagnement financier et technique aux ménages pour la réalisation de travaux de rénovation



## Plans locaux d'urbanisme (PLU – PLUi-H)

Le PLU de la commune de **Portet-sur-Garonne** a été approuvé en octobre 2023. Le contrôle de légalité a validé définitivement la révision du PLU le 3 janvier 2024.

En 2023, l'agglomération **Foix-Varilhes** a continué l'élaboration de son PLUi-H avec l'AUAT en réunissant une quinzaine de fois les instances politiques de suivi et d'élaboration du document. Lors de conférences Intercommunales des maires, commissions d'aménagement et d'urbanisme, séminaires et rencontres sectorielles, les élus du territoire ont travaillé à la construction de leur Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), dont le débat aura lieu à la fin du premier semestre 2024. Ces grands temps politiques ont porté sur la stratégie d'accueil de population et de nouveaux logements à horizon du PLUi-H et la stratégie à mettre en place pour répondre aux attentes de la loi Climat et résilience pour la maîtrise du foncier.

En 2023, la poursuite des échanges et travaux ont aussi eu lieu, en engageant les futurs travaux réglementaires à travers des échanges individuels avec les 42 communes. Ces temps ont mobilisé l'agence plus de 15 journées, pour réunir élus et techniciens sur l'étude de densification et le recensement des projets et terrains proposés en extension pour l'accueil de nouveaux logements. En parallèle, ont été organisés des groupes techniques entre l'agence, l'agglomération Foix-Varilhes et leurs partenaires locaux. Avec ces mêmes instances, des travaux spécifiques ont été effectués en parallèle sur le volet habitat du projet pour définir les objectifs généraux du Programme d'orientations et d'actions et des premières pistes de leurs déclinaisons dans les fiches actions qui seront finalisées en 2024.



La réélaboration du PLUi-H de **Toulouse Métropole** s'est poursuivie. Le 6 avril, le débat du PADD a permis de valider un projet de développement intercommunal porté par l'ensemble des élus du territoire et partagé par leurs partenaires.

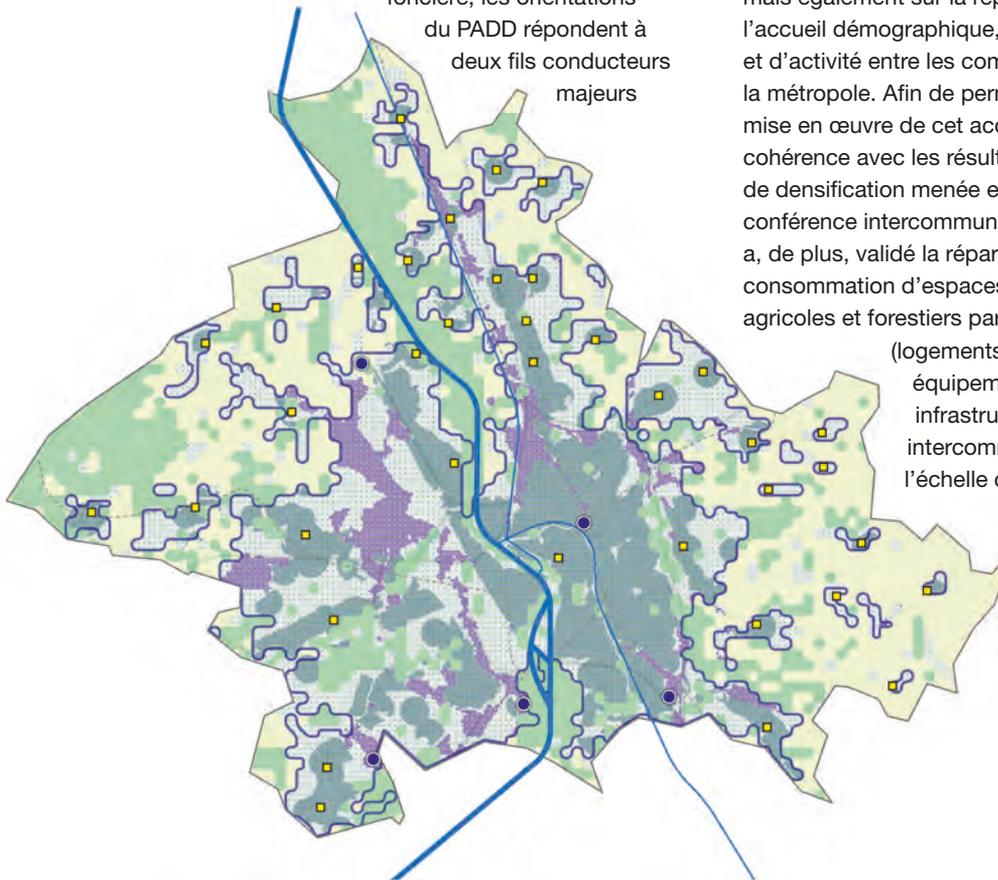
Ce projet politique s'inscrit dans la continuité du projet porté par le 1<sup>er</sup> PLUi-H mais l'actualise notamment au regard du contexte législatif introduit par la loi Climat et résilience. Au-delà de la sobriété

foncière, les orientations du PADD répondent à deux fils conducteurs majeurs

qui ont été fortement renforcés : la santé et l'adaptation aux changements climatiques.

Le 20 décembre, la conférence intercommunale des maires a quant à elle permis d'acter la déclinaison à l'échelle communale des objectifs métropolitains chiffrés, portés par le PADD. Elle a ainsi représenté l'aboutissement d'une année de travail de proximité avec les élus communaux sur la politique de l'habitat mais également sur la répartition de l'accueil démographique, de logement et d'activité entre les communes de la métropole. Afin de permettre la mise en œuvre de cet accueil et en cohérence avec les résultats de l'étude de densification menée en 2022, cette conférence intercommunale des maires a, de plus, validé la répartition de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers par vocation

(logements, activités, équipements et infrastructures) à l'échelle intercommunale et à l'échelle communale.



**Mobiliser l'enveloppe urbaine pour limiter l'étalement urbain**

-  Développer la mixité des fonctions au sein de l'enveloppe urbaine
-  Prioriser le développement dans les secteurs préférentiels
-  Permettre l'évolution des espaces urbanisés
-  Adapter les milieux urbains au changement climatique

**Accompagner le dynamisme économique**

-  Structurer le développement économique autour des campus d'excellence
-  Impulser le renouvellement et la recomposition des espaces économiques les plus stratégiques

- Éléments de repère
-  Centre ville
  -  Réseau de voiries principales
  -  Réseau ferré

# Analyser les potentiels de densification des espaces économiques existants

La loi Climat et résilience requiert désormais que les plans locaux d'urbanisme s'enrichissent d'une analyse des capacités de densification des espaces urbanisés susceptibles de répondre aux projections démographiques retenues et aux besoins en emplois et en logements qui en découlent. Pour le futur PLUi-H de Toulouse Métropole, les espaces dédiés à l'économie, ont ainsi fait l'objet d'une analyse précise visant à objectiver leurs capacités de densification à travers trois leviers complémentaires : le foncier non bâti déjà artificialisé (unités foncières libres d'occupation mais déjà artificialisées pouvant accueillir une nouvelle construction), l'intensification de l'existant (mutation foncière consistant à implanter un nouveau bâtiment sur une unité foncière déjà bâtie ou à étendre un bâtiment existant) et le renouvellement urbain (mutation foncière consistant à démolir les bâtiments présents sur une unité foncière pour en reconstruire une ou plusieurs à la place dans une logique d'amélioration de l'existant et de densification des emplois).



# Evaluer 10 ans de planification des mobilités pour éclairer l'avenir

L'agence a livré une analyse des 10 dernières années de politiques de mobilité dans la grande agglomération toulousaine. Ce travail, réalisé grâce à l'observation des déplacements menée depuis

2012, a mis en exergue les actions qui mériteraient d'être poursuivies, renforcées ou corrigées dans un prochain exercice de planification.

# Requalifier des entrées de ville

Avant



Après



Dans la continuité de 2022, l'agence a mené à bien en 2023 deux autres études d'entrées de ville à Toulouse : la M820 au nord, en lien avec la commune d'Aucamville, et la route de Revel RM2 au sud-est, en lien avec la commune de Saint-Orens. Deux autres études ont été engagées : l'une sur la route d'Agde à l'est de la commune de Toulouse, l'autre sur la RM 112 dans les communes de Balma et de l'Union. Une réflexion similaire a été engagée sur le territoire de l'Albigeois, avec plus de 10 entrées de ville pouvant faire l'objet de requalifications, selon trois grands objectifs : l'ambition urbaine et paysagère, l'amélioration du cadre de vie et une hiérarchisation des fonctionnalités selon les axes et leurs séquences, l'apaisement par l'intégration des modes actifs.



## Du nouveau pour l'avenue du Comminges à Cugnaux

Axe d'importance intercommunale, placé sur la partie haute d'une ancienne margelle de la Garonne qu'il longe, l'avenue du Comminges offre des vues sur le grand paysage. Elle a connu sur ses franges une urbanisation, d'abord constituée sur sa rive sud par des habitations pavillonnaires implantées sur des parcelles relativement grandes. Dans sa frange nord, l'avenue du Comminges a accueilli un tissu mixte, composé d'une part de pavillons (notamment au niveau de l'avenue de Francazal, historiquement axe majeur (ex RD24) reliant le centre-ville) et d'équipements commerciaux au rayonnement supra communal (supermarchés et ensemble commerciaux) complétés par la suite par l'implantation du lycée Henri Matisse.

Cette stratification donne, à l'avenue du Comminges, une image d'urbanisation de type « entrée de ville » peu gratifiante. L'intensification urbaine et la proximité de Francazal ont conduit la commune à engager une réflexion sur la mutation de

cette infrastructure. Son emprise actuelle permet d'envisager un aménagement plus urbain et moins routier, avec la possibilité d'aménagements dédiés aux circulations douces et aux transports en commun. Cette mutation de l'infrastructure doit être articulée avec celle du tissu bâti qui la borde.

Pour encadrer cette articulation et les nouvelles formes d'urbanisation de ce secteur stratégique, la commune a défini un périmètre dont elle entend maîtriser la mutation, en envisageant un nouveau projet d'aménagement. Elle définit sur le secteur d'étude les objectifs suivants : une intensification urbaine équilibrée, une requalification de la voie dans un registre plus urbain et moins routier, incluant un partage de la voirie entre les différents modes de déplacement, comme c'est le cas dans la section entre le rond-point de Francazal et l'entrée sur le territoire de Toulouse, une mixité fonctionnelle plus fine et plus qualitative, une mise en valeur des vues sur le grand paysage.



# Accompagner l'évolution de **quartiers**

L'agence a accompagné la commune de Colomiers en Haute-Garonne, pour anticiper l'arrivée de la ligne C du métro toulousain sur le secteur d'entrée de ville de Naurouze. À Blagnac, une

étude a été également menée pour accompagner l'évolution attendue du secteur de Bordebasse, qui sera demain intégralement voué au développement économique.

# Aider les communes à maîtriser leur **développement**

L'agence a poursuivi les projets de plans-guides pour les communes de Cornebarrieu, Seilh et Tournefeuille. Chacun vise à définir les conditions d'évolution des communes et à identifier les territoires d'accueil selon quatre niveaux d'intensité : préserver, accompagner, renouveler, restructurer. À Aussonne, un projet a également été engagé pour élaborer un document

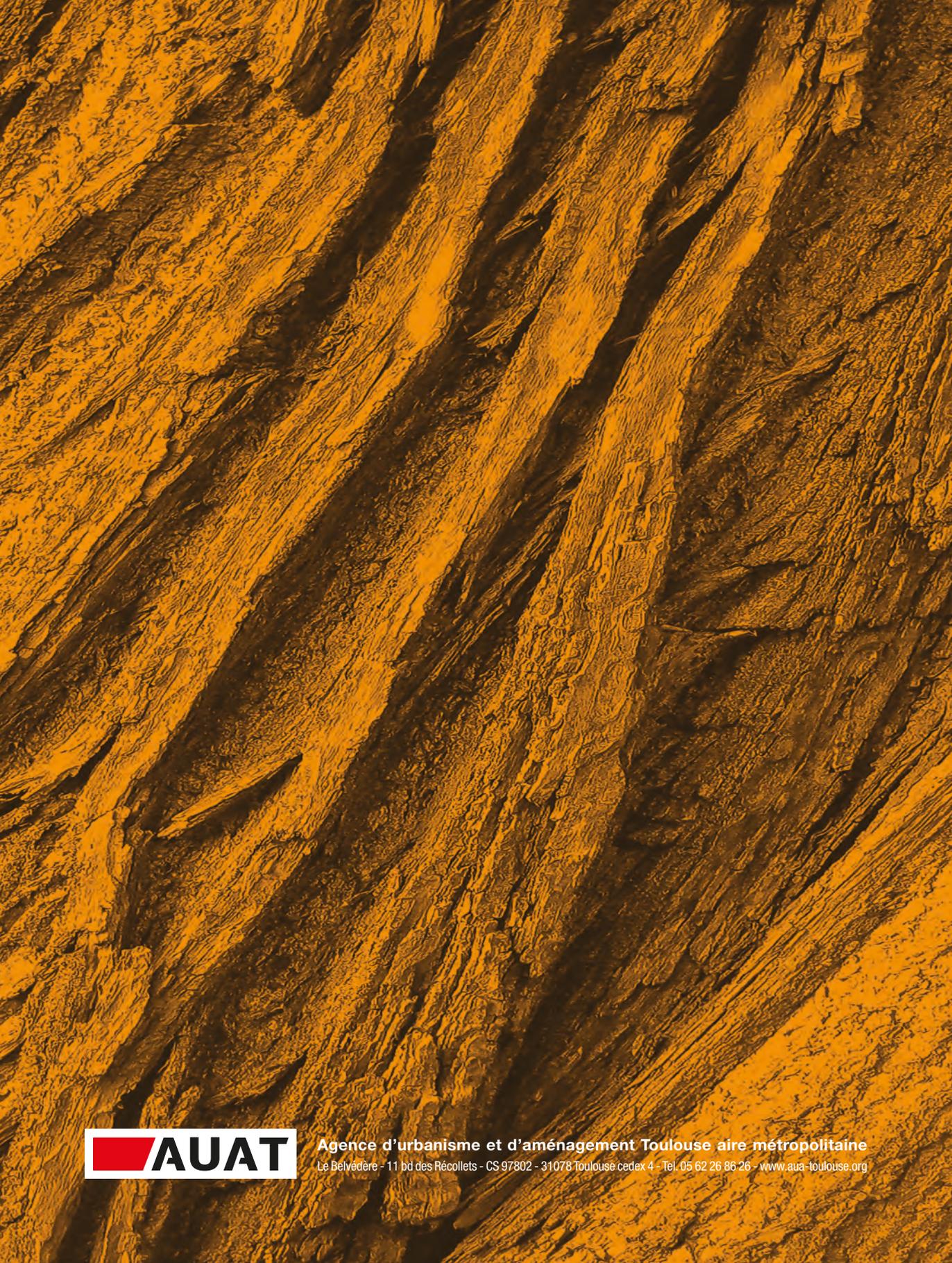
prospectif qui encadre le développement du territoire à court, moyen et long terme. Villeneuve-Tolosane a fait également l'objet d'une réflexion du type plan-guide avec une forte mobilisation des habitants via une concertation associée. À Mondonville, le projet de ville a été finalisé en 2022. Il a fait l'objet d'une présentation en réunion publique fin janvier 2023.











**Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine**

Le Belvédère - 11 bd des Récollets - CS 97802 - 31078 Toulouse cedex 4 - Tel. 05 62 26 86 26 - [www.aa-toulouse.org](http://www.aa-toulouse.org)